

LES CLAYES LE MAG'

Votre magazine d'informations municipales - Avril-Mai-Juin 2025 - N° 21

BUDGET — 2025 —

**ASSURER LE PRÉSENT
ET INVESTIR POUR L'AVENIR**

FÊTE DU SPORT - CARNAVAL



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION



BUDGET PRIMITIF 2025



18



4

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ
ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

FÊTE DU SPORT ET RETOUR DU CARNAVAL

DEMANDEZ LE PROGRAMME DES ANIMATIONS !



37

- L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DE NOS FORCES VIVES SALUÉ ! / 20
- INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE SIMONE VEIL / 21
- 16^{ÈME} ÉDITION DU JOUR DE LA NUIT / 22 ● BALADE THERMIQUE AU CŒUR DU CENTRE-VILLE / 22
- ENVIRONNEMENT / 23 ● JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU / 24 ● ENQUÊTE SUR LE STATIONNEMENT / 25
- TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES / 27 ● SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE / 28
- FÊTE DES ATSEM / 28 ● CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS / 29 ● JEUNESSE 11-17 ANS / 29
- LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS / 31 ● RESTAURATION MUNICIPALE / 33 ● GEEK'UP FESTIVAL / 34
- TN'T DANSE PRÉSENTE SON NOUVEAU SPECTACLE / 34 ● LES CLAYES DU CINÉMA / 35
- LES CLAYESCIBELS 2025 / 38 ● ACTUALITÉS / 40 ● LE MAIRE VOUS RÉPOND / 41 ● TRIBUNES / 42

ÉDITO

« Pour une gestion saine et responsable de notre Ville malgré les nouvelles contraintes imposées par l'Etat. »



Chères Clétiennes, Chers Clétiens,

Le mois d'avril marque le rendez-vous annuel du vote du budget pour notre commune, l'engagement de choix forts et responsables pour la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie.

Dans un contexte économique toujours plus complexe, année après année, **la gestion efficace des finances publiques est une priorité essentielle pour assurer l'avenir de notre Ville.**

A la fin mars 2025, au moment même où les documents budgétaires ont été envoyés aux élus et que nous nous apprêtons à mettre au vote du Conseil municipal du 7 avril notre budget 2025, les services de l'Etat nous ont notifié le montant de la Dotation globale de fonctionnement pour notre commune. Ce montant de 42 380 € est inférieur de 84 % aux 270 000 € pour 2024 !

Cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'elle intervient alors que notre commune a obtenu la reconnaissance, par l'Etat, d'un quartier prioritaire de la politique de la Ville en 2024, ce qui aurait dû entraîner un maintien, voire une revalorisation de notre DGF...

J'ai d'ailleurs d'ores et déjà fait part de ma très grande incompréhension, doublée d'une vive indignation, dans un courrier adressé au Président de la République lui demandant expressément de nous fournir des explications et de réexaminer cette décision injustifiée dans les meilleurs délais.

Vous le voyez, en 2025, plus que jamais face aux nouvelles contraintes qui nous sont imposées par l'Etat et qui viennent s'ajouter aux précédentes, la transparence et la rigueur dans l'élaboration de notre budget municipal sont au cœur de nos préoccupations. Vous pourrez en juger au travers du dossier détaillé qui vous est présenté dans cette nouvelle édition de votre magazine.

Avec mon équipe et les agents municipaux, notre objectif est simple : **optimiser chaque euro dépensé tout en maintenant, voire en améliorant, les services et leur niveau de qualité aux bénéfices des Clétiennes et des Clétiens.** La recherche constante d'économies et la maîtrise des dépenses sont des éléments qui nous permettent de nous adapter afin de répondre aux besoins croissants et évolutifs de nos concitoyens, à l'écoute des préoccupations du moment et sans alourdir la pression fiscale.

Le budget de notre commune est une véritable feuille de route pour les années à venir. Il reflète nos orientations stratégiques, nos priorités et notre engagement

envers une gestion vertueuse et durable. Dans le respect de notre ligne directrice, chaque décision prise est scrutée avec une attention particulière et chaque projet est évalué en termes de son utilité, de sa proximité, de son coût et de son impact sur notre territoire.

Maintenir l'esprit festif malgré les contraintes budgétaires

Vous l'aurez compris, notre Ville traverse un moment où la gestion rigoureuse du budget est plus que jamais essentielle. Les contraintes financières sont réelles, mais cela ne doit en aucun cas nous faire oublier **l'importance des événements festifs et culturels qui font battre le cœur des Clayes-sous-Bois et qui constituent une richesse de notre quotidien.**

Ces moments de partage, de rencontre et d'évasion sont au cœur de notre vie collective et sont des instants précieux où nous pouvons nous retrouver, échanger et célébrer ensemble notre identité et nos valeurs.

Dans ce contexte, **nous avons fait le choix clair de ne pas sacrifier ces événements**, même si cela implique de repenser leur organisation, d'innover et de rechercher des solutions créatives pour maintenir des manifestations de qualité, accessibles à tous.

Nos festivités locales, qu'elles soient culturelles, musicales, sportives sont bien plus que de simples distractions. **Elles sont des sources de cohésion sociale, de bien-être, d'ouverture et de renforcement des liens qui nous unissent.**

Nous vous invitons donc à participer, à soutenir et à profiter des événements à venir !

Ces événements sont le reflet de notre volonté de construire une ville vivante, dynamique et tournée vers l'avenir, tout en restant fidèle à nos racines et à notre esprit de solidarité.

Ensemble, nous continuerons sur cette voie pour construire un présent et un futur remplis d'espérance et harmonieux pour toutes et tous.

Fidèlement vôtre

Philippe Guiguen
Votre Maire

BUDGET PRIMITIF 2025



BUDGET TOTAL DE LA COMMUNE POUR 2025

32,6 M€

FONCTIONNEMENT

26,3 M€ / 81 %

INVESTISSEMENT

6,3 M€ / 19 %

ASSURER LE PRÉSENT ET INVESTIR POUR L'AVENIR MALGRÉ LES NOUVELLES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR L'ÉTAT

**Interview croisée avec le Maire, Philippe Guiguen
et Catherine Hun, Adjointe au Maire déléguée aux
Finances, au Contrôle de gestion et aux Marchés publics**



« Nous exprimons notre désaveu le plus total face à la décision du gouvernement de diminuer de manière drastique la DGF pour notre commune. Cette décision est non seulement inadmissible mais elle témoigne également d'une incompréhension flagrante des réalités locales, ainsi que des conséquences dramatiques qu'elle peut engendrer sur le terrain pour les habitants. »

La rédaction : Quelles sont les grandes orientations budgétaires 2025 ? Pourquoi ces choix ?

Philippe Guiguen : Nous avons construit pour 2025, un budget qui permet de ne pas augmenter les taux communaux de la fiscalité locale malgré les contraintes additionnelles imposées par l'Etat.

Nous continuons ainsi d'investir avec les moyens mis à notre disposition en étant sélectifs, mais toujours avec un seul et même but : maintenir un niveau de services publics en adéquation avec les besoins des habitants et leur assurer un cadre de vie confortable et serein.

Le budget 2025, comme les budgets précédents, est pensé pour être en proximité avec les Clétiennes et les Clétiens. Cette année, il nous permettra notamment l'achèvement de grands projets pluriannuels déjà provisionnés.

Catherine Hun : 2025 prouve en effet que nous sommes constants dans nos choix. Il a toujours été question pour l'équipe municipale de maintenir notre niveau de services publics sans aucune suppression.

La rédaction : Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour construire le budget 2025 ?

P.G. : Chaque année, des contraintes économiques supplémentaires sont imposées par l'Etat aux collectivités territoriales, c'est encore et malheureusement le cas cette année.

Fin mars, l'Etat nous a annoncé une baisse de notre Dotation globale de fonctionnement de 84 % par rapport à ce qui était prévu, soit 42 380 € au lieu de 270 000 €. Cela représente seulement une dotation de 2,41 € par habitant alors que la moyenne nationale est de 171 € par habitant !

Au lieu de constater une solidarité accrue de l'Etat face à nos besoins grandissants, nous avons découvert une réduction drastique en totale contradiction avec les annonces du gouvernement relatives à la Loi de finances 2025, laquelle prévoyait une hausse globale de la DGF pour les collectivités.

Et en 2025, nous devons absorber aussi :

- Le DILICO : + 282 000 €. Je vous avais en effet évoqué ce dispositif de lissage conjoncturel prévu par la loi de Finances 2025 dans une vidéo* sur notre site internet et nos réseaux sociaux.
- L'augmentation des cotisations de retraite : + 150 000 €.

Ces chiffres correspondent à une augmentation de près de 4,5 % d'impôts, ce que nous nous refusons de faire. L'augmentation de la fiscalité aux Clayes-sous-Bois n'est pas un levier d'action envisageable. Notre travail en construisant le budget est d'absorber ces coûts via d'autres moyens.

Il faut également anticiper le fait que les aides aux collectivités diminuent, chose que nous avons toujours su gérer, et ce, depuis le début du mandat aux Clayes-sous-Bois.

C.H. : la baisse de la DGF, le DILICO et l'augmentation des cotisations de retraite sont en effet les trois difficultés qu'il a fallu prendre en compte. Mais grâce à un budget toujours à l'équilibre mis en place sur la Ville et à l'anticipation dont nous faisons preuve pour le construire, ces dépenses ont été absorbées sans impacter la fiscalité des Clétiens. A noter également que nous avons fait des économies sur les fluides (énergie), grâce aux travaux d'investissement réalisés en matière de rénovation énergétique sur la commune.

La rédaction : Pour pallier ces difficultés, quelles solutions vous ont paru les plus à même de répondre à vos besoins pour le budget 2025 ?

P.G. : En premier lieu il faut savoir que chaque année, le budget n'est pas reconductible. Tout est en effet remis à plat et passé au crible avec l'ensemble de nos services qui participent activement à la construction des finances au sein de la ville. Je tiens d'ailleurs à les en remercier !

C.H. : Les services nous accompagnent en effet pour chercher des pistes et réaliser une analyse fine des besoins afin de construire un budget juste, capable de répondre aux attentes des habitants et de nous permettre les investissements indispensables au bien-être et au bien vivre ensemble aux Clayes-sous-Bois.

* Pour en savoir plus sur le DILICO



CHOIX ET PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES

DÉCOUVREZ LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025 DE VOTRE VILLE

Street Workout

Objectif : Inciter la population à la pratique sportive grâce à des aires de fitness en libre accès, ludiques et pensées pour les initiés comme pour les débutants. Les amateurs de Dips, tractions et squats seront bientôt servis !



0% d'augmentation du taux communal de la taxe foncière

Objectif : Ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière afin d'alléger la fiscalité des ménages. Comment ? En trouvant des sources d'économies et en faisant preuve d'une grande rigueur quant à la tenue des équilibres financiers au sein de la Ville.



Evènements festifs

Objectif : Proposer aux habitants une offre culturelle, sportive et musicale riche et pensée pour tous les âges, tout comme cette année 2025 ! Nous vivrons en effet une année rythmée par le grand et très attendu retour des Clayescibels, le carnaval de la Ville, la Fête des Sports, le Geek Up, ainsi qu'une fête de la musique tout aussi conviviale et entraînante qu'en 2024 !



Place Nelson Mandela

Objectif : Offrir un nouveau visage à la place Nelson Mandela, plus végétalisé, plus convivial, plus animé, tout en respectant les possibilités de déplacements en son sein. Cette requalification a été menée de concert et actée avec le Conseil de quartier Ouest et les commerçants de la place.



Plateau d'évolution multisports

Objectif : Construire une structure multisports composée d'équipements de haute qualité et conformes aux normes de sécurité et d'accessibilité. La structure sera équipée d'un terrain de basketball et de badminton, d'un plateau multisports pourvu d'une installation pour du volley-ball, d'un terrain de football à 5, d'un plateau multisports avec terrain de handball, ainsi que d'un mur d'escalade fixe, d'une piste d'athlétisme, de deux couloirs de saut en longueur, d'une zone de Street Workout et de fitness, et d'une aire de sport intergénérationnelle.

Ce projet a été pensé en pleine concertation avec les jeunes utilisateurs.



Politique de la ville

Objectif : Poursuivre la rénovation, la requalification et la sécurisation des résidences de l'Avre, situées dans le quartier Ouest. Ces projets sont menés en partenariat avec la municipalité, et sont entièrement financés par le bailleur Logirep. En 2024, l'accompagnement de l'Etat sur la Politique de la Ville est d'ailleurs venu compléter cette opération, nous permettant d'engager de nouvelles initiatives au profit des habitants du quartier. Entre 2025 et 2027, de nouvelles avancées verront également le jour : après le relogement par le bailleur de l'ensemble des locataires concernés, deux tours vétustes vont être démolies. Des nouveaux logements vont être créés sur les trois années à venir, avec notamment, de l'accession à la propriété afin d'assurer une mixité sociale.



Rénovation des voiries

Objectif : Mise à disposition d'un budget de 1,1 M€ en 2025 (près de 40 % d'augmentation par rapport au budget alloué en 2024) pour assurer les travaux et la réhabilitation des voiries afin d'améliorer, de faciliter et de sécuriser les déplacements des Clétiens qu'ils soient, ou non, motorisés.



Végétalisation des cours d'école Paul Eluard et Paul Langevin

Objectif : Favoriser la biodiversité au sein des établissements scolaires, réduire les îlots de chaleur et désimperméabiliser les cours d'école pour familiariser les élèves avec la végétalisation commune des paysages du Bassin parisien et les sensibiliser au bien-être environnemental.



INVESTISSEMENT MAINTIEN D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE



Yvelines
Le Département



9 projets en cours, ou nouvellement budgétés, portent la politique volontariste de la Ville pour améliorer durablement et rendre toujours plus harmonieux le cadre de vie des habitants. Pour soutenir ces projets, des financements sont systématiquement recherchés afin de réaliser des économies et concrétiser ces derniers.

1 PLACE MANDELA

- Montant prévisionnel de l'opération : 1 M€
- Subventionnement : 0,33 M€



2 PARKING ET SENTE DESNOS

- Montant de l'opération : 1,3 M€
- Subventionnement : 0,46 M€



3 PLATEAU D'ÉVOLUTION MULTISPORTS

- Montant de l'opération : 1 M€
- Subventionnement : 0,22 M€



4 RÉNOVATION DES TOURS DE DIANE

- Montant de l'opération : 0,45 M€
- Subventionnement : 0,2 M€





5 VÉGÉTALISATION DES ÉCOLES

- Montant de l'opération : 0,4 M€
- Subventionnement : 0,2 M€



Lancement 2025

6 RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE HENRI PROU (TRAVAUX D'ISOLATION)

- Montant de l'opération : 0,35 M€
- Subventionnement : En cours



Lancement 2025

7 CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL



Etudes en cours



RÉSEAU DE CHALEUR PAR GÉOTHERMIE



Etudes et demandes de financement en cours

IMPLANTATION D'OMBRIÈRES SOLAIRES



Etudes et demandes de financement en cours pour certains parkings de la Ville

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

UNE PLANIFICATION INDISPENSABLE POUR ASSURER L'AVENIR

Le saviez-vous ? « PPI », ces trois lettres ont toute leur importance lorsqu'il s'agit d'élaborer, de prioriser, de planifier, et de piloter les investissements de la commune sur plusieurs années. Décryptage, explications et mise en action des PPI aux Clayes-sous-Bois : on vous dit tout grâce à Catherine Hun, adjointe déléguée en charge des Finances, du Contrôle de gestion et des Marchés !

C'est quoi un Plan Pluriannuel d'Investissement ?

C'est un document opérationnel indispensable pour planifier les opérations financières de la commune à moyen et long terme. Aux Clayes-sous-Bois, le PPI porte avec force les priorités politiques de la Municipalité. Soucieuse d'accompagner les habitants dans les transitions qui s'imposent comme incontournables pour leur assurer un cadre de vie qualitatif, l'équipe municipale anticipe sur l'avenir grâce à cet outil de pilotage financier. De nature évolutive, le PPI est actualisé et ajusté selon les changements environnementaux, techniques, mais également juridiques.

A quoi sert le PPI aux Clayes-sous-Bois ?

Le PPI incarne les moyens que se donne la Municipalité pour être à la hauteur de ses ambitions : assurer un bien-être et un bien vivre ensemble maximal aux Clétiennes et aux Clétiens, et ce, à travers une lisibilité accrue des engagements et un suivi minutieux de leur mise en œuvre.

Pour nous, il y'a 2 types de PPI, les PPI d'entretien qui représentent les investissements pour les travaux de préservation des équipements publics et les PPI dédiés aux grands projets.

Grâce au PPI, l'ensemble des grands investissements est ainsi recensé en début de mandat et permet d'actionner les capacités financières de la collectivité en veillant à contenir toute dérive des dépenses de fonctionnement, en maîtrisant la dette et sans augmenter le taux d'imposition sur le territoire.

PAS ENCORE RÉALISÉE, DÉJÀ FINANCÉE !



PLACE NELSON MANDELA

DES PRIORITÉS CLAIREMENT IDENTIFIÉES DEPUIS 2020 POUR OFFRIR UN CADRE DE VIE QUALITATIFS AUX CLÉTIENS

POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

○ PLACE NELSON MANDELA

Montant global du projet : 1 M€

Subventionnement : 0,33 M€



○ PLACE DU MARCHÉ

Montant global du projet : 0,7 M€

Subventionnement : 0,2 M€



○ AMÉNAGEMENT ET CRÉATION DU PARKING DE LA SENTE ROBERT DESNOS

Montant global du projet : 1,3 M€

Subventionnement : 0,46 M€



○ HALLE DU MARCHÉ

Montant global du projet : 4,9 M€

Subventionnement : 1,85 M€



POUR MAINTENIR L'OFFRE DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

○ MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE - 2023

Montant global du projet : 6,7 M€

Subventionnement : 2,3 M€



POUR ASSURER L'ÉDUCATION DES GÉNÉRATIONS À VENIR

○ ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE HENRI PROU

Montant global du projet : 1,8 M€

Subventionnement : En cours



○ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS

Montant global du projet : 4,4 M€

Subventionnement : 1,5 M€



○ VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES

Montant global du projet : 0,4 M€

Subventionnement : 0,2 M€



POUR OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ACCESSIBLES À TOUS

○ PLATEAU D'ÉVOLUTION MULTISPORTS

Montant global du projet : 1 M€

Subventionnement : 0,22 M€



○ COMPLEXE TENNIS-PADELS AMÉLIE MAURESMO

Montant global du projet : 1,6 M€

Subventionnement : 0,8 M€



DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Malgré les défis et les contraintes économiques imposées par l'Etat, la Ville maintient un niveau d'investissement élevé avec un budget de 6,3 M€.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Investissements annuels pour l'ensemble du patrimoine : 1,7 M€
- Financement pluriannuel des grands projets : 1,6 M€
- Investissements des services en 2025 : 1,3 M€

Ces dépenses comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts à hauteur de : 1,7 M€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Concours financier de SQY : 0,55 M€
- Vente de patrimoine : 0,45 M€
- Autofinancement : 3,7 M€
- Emprunt : 1,7 M€

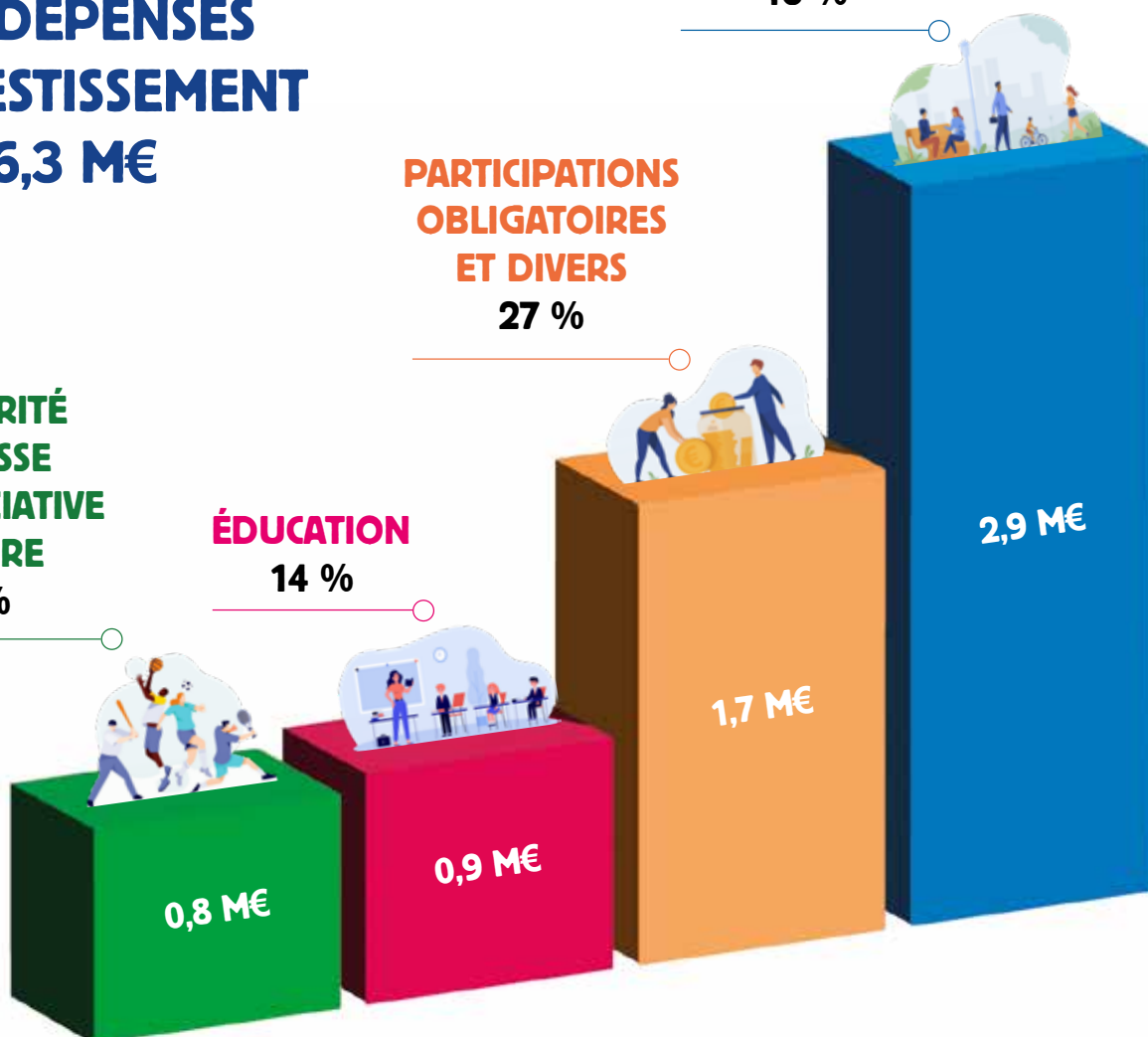
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 6,3 M€

CADRE DE VIE SÉCURITÉ 46 %

PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES ET DIVERS 27 %

SOLIDARITÉ JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE CULTURE 13 %

ÉDUCATION 14 %



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

26,3 M€ DÉDIÉS À L'OFFRE DE SERVICE POUR LES CLÉTIENS

Indispensable au bon fonctionnement d'une ville, la construction du budget communal participe au pilotage des finances locales et permet de vous assurer un service public de proximité qualitatif.

Chaque année, l'équipe municipale choisit de répartir les dépenses en fonction des priorités et des besoins des habitants.

Zoom sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement des services municipaux en 2025 aux Clayes-sous-Bois.



0 %

→

D'AUGMENTATION DU TAUX COMMUNAL DE LA TAXE FONCIÈRE

RÉPARTITIONS DES DÉPENSES

LES ACTIONS DES SERVICES MUNICIPAUX

● PETITE ENFANCE

○ Budget global : 3,4 M€

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tout au long de l'année, les équipes du service Petite Enfance organisent des événements festifs et de nombreuses rencontres pour partager des temps de convivialité privilégiés avec les parents et les enfants accueillis dans les structures :

- Le café des parents avec l'équipe du Multi-accueil chaque mardi du mois de septembre
- Temps de rencontre entre l'équipe de la crèche familiale et les parents au moment de la familiarisation
- Participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance avec les équipes de la crèche familiale, du Multi-accueil et du Relais Petite Enfance
- Fête de la Petite Enfance avec les professionnelles de la crèche familiale et du Multi-accueil

Les 3 structures veillent au quotidien à toujours favoriser la communication avec les familles au travers de ces temps d'échange essentiels au bien-être des enfants.



● ÉDUCATION

○ Budget global : 10,8 M€

Dont :

- Les éléments de fonctionnement
- Le transport des élèves
- Les investissements en matériel et mobilier
- Les aides pour les projets des écoles

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2022, la ville permet à tous les élèves, du CP au CM2, de bénéficier d'un compte gratuit sur la plateforme d'aide aux devoirs EDUCLEVER. Plus de 400 cours vidéo, 20 000 fiches de cours, 700 illustrations animées, 10 000 exercices interactifs et 2500 sujets corrigés pour apprendre et progresser. L'application est gratuite.

Pour obtenir la clé d'accès, prendre contact avec la Direction des Actions Educatives.

● CADRE DE VIE

○ Budget global : 3,7 M€

Budget qui permet de financer notamment :

- La prévention et la sécurité
- Le plan pluriannuel d'investissement et l'entretien pour :
 - Les écoles, bâtiments, voiries, équipements sportifs
 - Le Passage en LED et l'entretien de l'éclairage public
- Les espaces verts
- Le développement durable



LE SAVIEZ-VOUS ?

Création de parking, entretien des routes, réfection des chaussées... Des travaux de voirie sont effectués tout au long de l'année pour assurer des déplacements optimaux aux Clétiennes et aux Clétiens, qu'ils soient motorisés ou non. En 2024, ce sont plus de 2,500 Km de voirie qui ont été refaites.

Coût total des travaux de voirie en 2024 : 800 000 €

● SOLIDARITÉ

○ Budget global : 1,545 M€

Dont :

- Budget global CCAS : 1 505 000 € dont participation de la Ville à hauteur de 975 248 € (aides sociales, solidarité, actions en faveur des seniors, maintien à domicile...)
- Politique de la Ville : 40 000 €

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CCAS organise tout au long de l'année des actions en faveur des publics en situation de précarité.

En 2024, l'opération « distribution de fournitures scolaires gratuites » a rencontré un grand succès. Elle sera donc renouvelée cette année avec également un don fait aux seniors dans le besoin. La remise se fera sur la période estivale.

Différentes actions santé seront menées : passage du « bus santé » dans le quartier de l'Avre, multiples interventions de partenaires santé au Sémaphore, ainsi qu'une prévention au dépistage du diabète à l'Espace Auriol avec l'association Lions Clubs.



● JEUNESSE & VIE DE QUARTIER

○ Budget global : 1,155 M€

Différents dispositifs sont déployés au sein de la Ville notamment par le Cap'Ados pour les 11-17 ans, par le Pôle Info Jeunes en faveur des 16-25 ans et par le centre social « Le Sémaphore » et l'Argos pour les familles.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pôle Info Jeunes accompagne les Clétiens âgés de 16 à 25 ans dans leurs projets solidaires, humanitaires, ou d'insertion professionnelle, à travers le dispositif ZOOM Avenir. Ce dispositif leur permet d'obtenir une aide financière de la municipalité pour monter des projets individuels ou en groupe.

Une soirée de restitution aura lieu à la fin du printemps, au Sémaphore, en présence de tous les jeunes soutenus financièrement par la Mairie, pour échanger et revenir sur les temps forts qui ont marqué leur voyage et leurs apprentissages.



● SPORT & VIE ASSOCIATIVE

○ Budget global : 1,03 M€

Dont :

- Subvention de fonctionnement et aide à projets aux associations : 320 000 €

LE SAVIEZ-VOUS ?

44 567 heures ! C'est le nombre d'heures d'utilisation des salles par les associations clétiennes (manifestations, évènements, réunions, fêtes de fin d'année...).

Mobilisées au quotidien, les associations clétiennes font preuve d'un grand dynamisme pour animer le territoire et offrir aux habitants de beaux et grands temps forts sportifs, culturels, artistiques et festifs tout au long de l'année.

● CULTURE

○ Budget global : 225 000 €

SPECTACLES ET EXPOSITIONS

- 104 000 € alloués à l'achat de spectacles tout public, scolaire et petite enfance.
- 11 spectacles par an sont offerts par la Ville à la Petite enfance ainsi qu'aux élèves scolarisés dans les écoles et les collèges de la Ville
- 6 000 € alloués aux expositions afin de mettre à l'honneur des artistes à chaque saison culturelle
- 2 296 places de spectacles ont été vendues en 2024



CINÉMA

- 135 000 € alloués à l'achat de films aux distributeurs
- 68 436 places de cinéma ont été vendues en 2024, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2023.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez désormais suivre toute l'actualité de l'Espace Philippe Noiret sur leur nouveau site Internet : www.cine-clayes.fr. Le programme cinéma, les informations sur la saison culturelle et les événements à venir organisés par la structure sont disponibles sur le site.

Notre espace culturel met également à votre disposition depuis le mois de mars, l'achat de nouvelles cartes cadeaux et cartes « Joyeux Noël », en plus de la traditionnelle carte d'abonnement de 10 places.

Ces cartes spéciales sont en vente au prix de 25 € pour 5 places.





SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Améliorer le vivre-ensemble et favoriser la coopération entre les institutions et les associations sur les communes de Plaisir et des Clayes-sous-Bois, tel est l'objectif du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Créée il y a maintenant 2 ans, cette instance permet à Julie Fallon, coordinatrice employée sur les deux communes, de déployer des actions de sensibilisation à destination des professionnels du territoire, en phase avec la stratégie intercommunale décidée et cosignée par les deux maires. Explications.

Quel est votre rôle en tant que coordinatrice ?

Julie Fallon : J'anime la stratégie du CISPD sur le terrain avec pour objectif d'aider les professionnels du territoire à monter en compétences dans leur secteur d'activité, et ainsi, améliorer la qualité de leur service. Des journées de sensibilisation leur sont ainsi proposées toute l'année pour développer leur réseau et accroître leurs connaissances sur un sujet donné en matière de protection et de prévention.

Ces journées ont un objectif global : préserver la tranquillité publique des habitants sur le territoire, agir en amont, aller plus loin dans la prévention des jeunes, protéger toujours plus les personnes en situation de fragilité, et préserver la cohésion sociale.

L'occasion de travailler avec plusieurs services de la Ville ?

J.F. : Tout à fait. Que ce soit l'enfance et la petite enfance, le service jeunesse, le CCAS et bien d'autres. J'accompagne leurs projets, je les mets en lien avec les associations et partenaires compétents pour qu'ils puissent

obtenir les informations nécessaires au bon suivi de leurs administrés.

Quelles thématiques abordez-vous avec les acteurs du territoire ?

J.F. : Cette année, nous abordons le monde du gaming. Il prend énormément de place dans le quotidien des jeunes générations. Des journées sont également consacrées au harcèlement et aux cyberviolences, ainsi qu'aux addictions à l'alcool et aux stupéfiants. Une forte sensibilisation aux violences intrafamiliales ainsi qu'à l'écoute des victimes et au respect du corps ont aussi été mises en place sur 2025.

Pourquoi votre poste est-il mutualisé ?

J.F. : On apprend bien plus les uns des autres et nous avons beaucoup de partenaires communs aux deux villes. Il y a un gros travail partenarial entre les deux communes. Ce qui permet de mutualiser les forces et d'obtenir de meilleurs résultats en matière de prévention et de sécurité.

Quels types de projets menez-vous sur la commune ?

J.F. : J'ai pu travailler avec les directions de la Cohésion Sociale et des Actions Educatives pour parfaire le travail effectué au sein de la Consultation Territoriale Global de la Ville. Le but de cette consultation est de répondre au plus près aux problématiques liées à la parentalité et à la gestion du quotidien familial. Je collabore aussi régulièrement avec Sophie Stucki, conseillère



municipale déléguée à l'éducation à l'environnement, pour sensibiliser les jeunes aux métiers de la prévention et de la sécurité à travers des rencontres pompiers/police municipale/collégiens.

Le CISPD met d'ailleurs en œuvre de nouvelles actions pour 2025 au sein des deux villes en matière de protection de la jeunesse ?

J.F. : Nous devons en effet officialiser une cellule de suivi pour les jeunes en situation de primo-délinquance. Le conseil souhaite mieux accompagner ces jeunes et leurs familles en leur proposant les solutions les plus adaptées à leurs problématiques. De tous les sujets abordés et traités avec les membres du CISPD, notre objectif reste le même dans tous les cas : servir au mieux la population pour lui offrir un cadre de vie sécurisé et vivre en parfaite harmonie.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

LA VILLE ARBORE DÉSORMAIS SON PANNEAU VILLE PRUDENTE

Mercredi 12 février marque un nouveau temps fort pour la Ville. Jean-Jacques Le Coq, adjoint délégué à la Sécurité, et Françoise Beaulieu, adjointe déléguée à la Prévention, se sont vu remettre officiellement le panneau d'entrée de ville du label «Ville Prudente». Ensemble, ils reviennent sur les actions mises en place sur la commune.

Au-delà de la reconnaissance, que représente le label « Ville Prudente » ?

Jean-Jacques Le Coq : Il valorise l'engagement et les actions mises en place par la commune pour lutter de façon significative contre l'insécurité routière. A noter qu'entre 2009 et 2021, il y a eu 80 % d'accidents en moins sur la Ville.

Comment construisez-vous les actions et les aménagements en matière de sécurité sur le territoire ?

Françoise Beaulieu : Nous travaillons de concert avec les services de la commune et les conseils de quartier. Depuis plusieurs années, ils œuvrent ensemble pour mettre en place de nombreuses actions avec pour objectif commun de garantir le bien-vivre et la sécurité de tous. C'est un travail partenarial indispensable pour avancer ensemble dans la bonne direction.



Ces actions concernent notamment la protection des enfants ?

J-J. L.C. : Oui, et ce, avec la mise en place du Dispositif « PIETO » installé depuis 2022. Ce dernier est dédié à la prévention et à la sécurité aux abords des établissements scolaires. Il s'agit de petits bonhommes visibles de loin, de jour comme de nuit. Ils sont un repère pour les passants et les véhicules. Protéger les enfants et leurs parents est une démarche citoyenne que nous soutenons sans commune mesure. La sécurité de chacun dans ses déplacements est une priorité pour l'équipe municipale.

Outre ce dispositif, nous avons également installé des zones 20 autour de toutes les écoles, ainsi qu'un radar pédagogique mobile sur le territoire depuis 2023.

Il existe également des aménagements du territoire pour les mobilités douces ?

F.B. : Nous avons créé un parcours cyclable expérimental de 4 km, développé dans le cadre du « Plan Vélo ». Il vient compléter les 2,5km de pistes cyclables déjà existantes sur la commune. En matière de mobilité douce, les accès sont multiples aux Clayes-sous-Bois : trottinettes, chemins pié-

tonniers, pistes cyclables avec marquages au sol et signalétiques pour favoriser les alternatives aux véhicules sur toute la ville. Nous avons aussi investi dans du mobilier urbain dédié au parking vélo et aux trottibox. Il existe aujourd'hui 32 emplacements pour faciliter l'usage du vélo, conformément à la volonté municipale d'encourager le développement des mobilités douces aux Clayes-sous-Bois.

J-J. L.C. : Les habitants sont également toujours les bienvenus en Mairie pour récupérer gratuitement des brassards et des gilets fluorescents pour leurs déplacements à deux roues, ou même à pied !

Une ville prudente passe aussi par de la Prévention ?

F.B. : D'où l'importance aux Clayes-sous-Bois de développer des partenariats avec les associations locales, et ainsi assurer diverses sensibilisations. Ce travail, nous le faisons également de concert avec le Syndicat Intercommunal de Prévention et de Police que nous avons créé avec la commune de Plaisir. La police intercommunale nous a permis de gagner en efficacité pour mieux répondre au maintien de l'ordre public (comme la gestion de la circulation et celle du stationnement...).

L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DE NOS FORCES VIVES SALUÉ ! DEUX CLÉTIENNES, MÉDAILLÉES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Jeudi 30 janvier, Geneviève Boussinet, conseillère municipale déléguée aux Séniors et à l'Intergénérationnel, ainsi qu'Elina Bouton, jeune Clétienne de 19 ans en situation de handicap moteur, se sont vu remettre la médaille de l'Assemblée nationale en signe de reconnaissance pour leur engagement sur le territoire. Une récompense remise en main propre par Béatrice Piron, députée de la 3ème circonscription des Yvelines. Un grand bravo à nos deux forces vives !



Elina Bouton « Je veux changer le regard des jeunes sur le handicap »

Adhérente depuis plusieurs années au Cap'Ados, Elina Bouton est une étudiante pleine de vie et d'énergie. Le Cap'Ados, elle s'y est toujours sentie comme chez elle. Structure adaptée à son handicap, c'est au sein de cet établissement labellisé ONZ17 qu'elle y a fait ses premières armes en tant qu'ambassadrice de la Commission « Accessibilité et Handicap ». Créée en 2022 par le Conseil Municipal, cette commission lui permet de sensibiliser ses pairs à sa situation.

Passionnée de sport, c'est tout naturellement qu'elle s'est rapprochée de l'association Handisport 78 pour monter un projet fort : celui de sensibiliser la jeunesse au handicap dans le cadre d'activités alliant pratiques sportives et mobilité en fauteuil roulant. Ces journées de sensibilisation ont accueilli plus d'une cinquantaine de participants. Tous ont été époustoufflés par les efforts physiques à fournir lorsque l'on vit en fauteuil roulant.

Fortes du succès rencontré, ces journées sont désormais devenues incontournables et restent au programme du Cap'Ados chaque année. « Cette médaille, c'est une fierté. Elle signifie que mon travail paie, que les mentalités peuvent évoluer. Je vais continuer à me battre pour poursuivre ce travail de fond. De nouveaux ados vont pousser les portes du Cap'Ados.

Il faut continuer à sensibiliser les jeunes générations pour en faire des adultes avertis et impliqués dans le vivre-ensemble aux Clayes-sous-Bois ».

Motivée et pleine de ressources, on ne doute pas qu'Elina nous réserve de beaux projets pour poursuivre son engagement auprès de la jeunesse clétienne.

Geneviève Boussinet « Je veux faire rayonner les valeurs de ma ville : la solidarité, l'entraide et l'humanité »

La médaille de l'Assemblée nationale vient saluer l'engagement d'une élue profondément attachée à sa ville. « Les Clayes-sous-Bois, j'y ai grandi, vécu et je continue de m'y investir avec amour ». Elue depuis 2008 au sein du Conseil Municipal, Geneviève Boussinet y exerce avec dévouement son rôle de conseillère municipale auprès des Séniors et à l'Intergénérationnel.

Elle y œuvre avec énergie pour créer des ponts entre les générations et renforcer le lien social qui les unit. « Parmi ses initiatives les plus remarquables : les voyages municipaux mis en place pour les personnes en situation de handicap. Le but ? Offrir aux citoyens un moyen de s'évader et de profiter de moments de découverte et de partage », explique l'un de ses proches. « Ces projets empreints de générosité et de respect témoignent de sa volonté d'apporter du bonheur à tous, ce qu'elle fait à merveille », a tenu également à souligner Philippe Guiguen. Mais son engagement va bien au-delà, puisque depuis le début des années 2000, Geneviève Boussinet est aussi bénévole aux Restos du Cœur.

Figure incontournable des Clayes-sous-Bois, nous saluons ici son engagement au service de sa communauté.



INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE SIMONE VEIL



La nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle a officiellement été inaugurée le samedi 8 mars, date de la journée internationale des droits des femmes. Tout un symbole pour une MSP que le maire a souhaité nommer du nom de Simone Veil, elle qui a tant œuvré pour les droits des femmes et la santé des Françaises et des Français.

Cette cérémonie, présidée par Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois, et Françoise Beaulieu, adjointe au maire, déléguée à la santé, s'est déroulée en présence des députés des Yvelines, Béatrice Piron et Laurent Mazaury, des co-financiers, Jérôme Regnault, conseiller régional de la région Ile-de-France, Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines, de Jean-Michel Fourgous, président de SQY, de Simon Kieffer, directeur de la délégation départementale de l'ARS Yvelines, ainsi que d'élus de notre territoire, des partenaires et des professionnels de la santé.

L'inauguration a permis aux invités de visiter la structure dans son intégralité et de découvrir la qualité des aménagements réalisés, et des équipements qui accompagnent l'offre de soins mise en place au sein de la MSP.

Un lieu moderne, équipé pour rétablir l'offre de soins au niveau local

Ouvert au public depuis octobre 2024, l'établissement propose 21 box médicaux répartis sur 4 niveaux, ainsi que la mise en service depuis février d'un plateau d'imagerie médicale



avec échographie et radiographie. IRM et scanner viendront, dans un second temps, compléter avantageusement la prise en charge des habitants.

Les praticiens de la MSP

Actuellement, trois généralistes exercent, dont un nouveau, ainsi qu'une cardiologue, un ORL, une sage-femme, une kinésithérapeute et une équipe de radiologues.

Cette année, l'accueil de nouveaux professionnels de la santé se poursuivra avec notamment des généralistes. Des projets de conventions sont également en cours avec des hôpitaux et cliniques afin de contractualiser des permanences d'internes au sein de la MSP, et ainsi augmenter l'offre de soins.

LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS DE LA MSP



Le docteur Djamel Djelailia, président de l'association des professionnels de santé de la MSP, et le docteur Thierry Baron, reviennent sur les atouts de la structure.

Que représente votre participation au projet de construction de la MSP ?

Dr. T.B. : c'est une lutte contre la désertification médicale qui laisse malheureusement les plus fragiles à la merci d'une mauvaise prise en charge. Alors quand la mairie m'a contacté pour le projet, j'ai adhéré dès le début et j'ai foncé.

Dr D.D. : La possibilité de continuer à exercer dans notre ville et de pouvoir recruter de nouveaux praticiens. Mes confrères et moi-même avons pu compléter la vision qu'avait les élus de ce projet. Toute l'équipe municipale a vraiment été à notre écoute. Elle a pris en compte nos doléances avec conviction. Notre expertise a permis de modifier et d'enrichir le projet.

Une MSP pensée pour accueillir les professionnels dans de bonnes conditions ?

Dr D.D. : C'est une projection dans un avenir proche pour recruter de jeunes généralistes dans un environnement de travail très favorable. C'est une structure dotée des normes les plus récentes, notamment en matière d'accessibilité, en particulier pour les patients suivis pour des soins de Médecine Physique et de Réadaptation.

Dr. T.B. : C'est un bel outil de travail au sein duquel collabore un corps médical soudé et qui s'entend à merveille. L'emplacement est également très pratique, proche de la gare et des lignes de bus. A nous maintenant de l'utiliser efficacement avec le recrutement médical qui correspond.

Votre objectif à travers la maison de santé ?

Dr D.D. : Recruter un maximum de généralistes, c'est une audition en cours de réalisation. Nous avons réussi à convaincre une jeune généraliste de s'installer et qui a déjà bien commencé ! On pense en avoir d'autres bientôt.

16^{ÈME} ÉDITION DU JOUR DE LA NUIT

UNE EXPÉRIENCE CAPTIVANTE ET 100 % IMMERSIVE

Les habitants l'attendaient avec impatience, la 16^{ème} Edition du Jour de la Nuit, organisée en partenariat avec l'association Les Clayes-Villepreux en Transition, a finalement bien eu lieu. Reporté à la suite des intempéries de fin d'année, cet évènement gratuit



et ouvert à tous a eu lieu vendredi 31 janvier à l'Espace Philippe Noiret, autour d'animations pensées pour découvrir le ciel comme vous ne l'avez jamais vu.

Elèves des écoles élémentaires et Clétiens se sont engouffrés dans un planétarium géant leur offrant une expérience 100% immersive. Ils ont également profité d'une exposition privilégiée avec pour objectif de les sensibiliser à la pollution lumineuse et de découvrir ainsi une science passionnante : l'astronomie.

Comment ? Grâce à Sébastien Sanz, membre de l'association « Invitez les Etoiles ». C'est avec plaisir qu'il a partagé ses savoirs sur l'environnement pour comprendre de manière ludique ce qu'il se passe dans l'univers. Pour clore la soirée, petits et grands ont



d'ailleurs eu le droit à un impressionnant décollage de fusée. Résultat ? Un public conquis et captivé par son parcours planétaire !

BALADE THERMIQUE AU CŒUR DU CENTRE-VILLE

AIDER LES HABITANTS À MIEUX COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Jeudi 6 mars au soir, des riverains du centre-ville ont bénéficié d'une balade thermique organisée en partenariat par la municipalité, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de SQY (ALEC), le conseil de quartier Centre et l'association Les Clayes Villepreux en Transition. L'occasion pour les habitants d'explorer le secteur et de découvrir les déperditions de chaleur dans leurs logements.

Pour mener cette étude à bien, un conseiller indépendant de l'ALEC était à leurs côtés, muni d'une caméra thermique pour identifier ces zones. Fenêtres mal isolées, ponts thermiques, ou encore défauts d'isolation, ont été mis en lumière pour mieux comprendre l'importance d'une rénovation énergétique.

L'initiative, déjà mise en place en 2022 dans le quartier Nord, s'est avérée vertueuse puisque les habitants portés

volontaires pour étudier la structure de leurs maisons, ont pu identifier les zones de déperdition de chaleur et les aménagements, ou travaux, à mettre en place.

La balade a été suivie d'une session d'informations à la Mairie entre riverains, élus et conseillers, pour apporter des réponses concrètes en matière de performances énergétiques dans les habitations. Les Clétiens sont repartis avec des conseils constructifs, pensés dans une démarche de transition écologique adaptée à leur situation.

Pour en savoir plus sur l'engagement de la Ville en matière d'environnement et de développement durable, rendez-vous sur lesclayessousbois.fr, rubrique Cadre de Vie.

Plus d'infos sur l'ALEC SQY :
www.alecsqy.org/particuliers/eie/



ENVIRONNEMENT

ET SI ON SE METTAIT TOUS AU COMPOST ?

Depuis 2019, l'agglomération de SQY assure la distribution d'équipements de compostage avec pour objectif de sensibiliser toujours un peu plus les Saint-Quentinois au respect de l'environnement. C'est dans ce cadre, que lundi 27 janvier, s'est tenue une réunion publique à destination des Clétiens. Réunis à l'Hôtel de Ville aux côtés de représentants de l'agglomération, ils ont pu échanger autour des bonnes pratiques en matière de compostage individuel et collectif.

La gestion des déchets, l'affaire de tous

Au cours de cette réunion publique, les habitants ont bénéficié d'informations précises quant à la pratique du compostage individuel, en présence de nos élus Françoise Beaulieu, adjointe déléguée à l'environnement, et Sophie Stucki,

conseillère municipale déléguée à la transition écologique. Ils ont pu échanger avec les experts autour de la gestion des déchets de jardin et des dispositifs mis en place par l'agglomération. Le but ? Apprendre à mieux trier et réduire ses déchets, et faire du compostage un nouveau mode de vie.

Des composteurs dans les pavillons, mais aussi au pied des immeubles !

Parce qu'il n'est pas toujours facile de trier ses déchets organiques de manière individuelle, en particulier quand on ne vit pas en pavillon, SQY a mis en place des composteurs collectifs au pied des immeubles. Le principe : la copropriété, ou le bailleur social, installe des bacs à compost sur les espaces verts de la résidence, et les habitants volontaires sont formés et accompagnés par des agents de SQY.

« Pour la résidence des Fougères, située en centre-ville, ces composts collectifs ont été installés en 2021 sur proposition d'un membre du Conseil Syndical, suite au vote de l'assemblée générale. Nous générons plus de 4 tonnes de compost aujourd'hui. Le surplus permet de nourrir les sols au pied des arbres », explique Thierry Poiroux, référent compostage au sein de la résidence. « A chaque assemblée générale, nous dressons un bilan sur l'utilisation des composts et rappelons que nous pouvons former tout nouveau adhérent. Le but étant de sensibiliser un maximum de résidents



et de faire prendre conscience que le tri des déchets a un impact notable sur le bien-être de notre planète ».

Une démarche similaire a également été mise en place au sein de la résidence La Croix Blanche, dans le quartier Nord. « Un diagnostic a été effectué en 2023, ce qui nous a permis, suite au vote positif de la copropriété, d'accéder à l'installation de ces composteurs. Nous avons des visites régulières d'un représentant de SQY pour suivre l'évolution de notre initiative écologique. Ils nous accompagnent et nous aident dans cette démarche respectueuse de l'environnement », a confié Florent Welsing, membre du Conseil Syndical et l'origine de cette initiative.

Pour demander un composteur à l'agglomération : rendez-vous sur le portail en ligne PEP'S pour faire votre demande



JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

ATELIERS, ANIMATIONS ET SENSIBILISATION

AUPRÈS DE 450 ÉCOLIERS CLÉTIENS

Les jeudi 20 et vendredi 21 mars derniers, les 450 élèves des classes de CM1 et CM2 de la ville ont bénéficié d'une sensibilisation autour de l'eau. Développés grâce au soutien du service Développement durable et des enseignants des écoles élémentaires de la commune, de nombreuses animations ont été organisées en partenariat avec des associations locales. Au cours de ces journées, les différents intervenants ont ainsi échangé avec les enfants et leurs professeurs autour de celle que l'on surnomme « l'or bleu ».

Des activités pédagogiques au fil de l'eau

Visite de la réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et de stations d'épuration, découverte de la biodiversité au cœur de la mare du Parc de Diane, explications imagées autour du cycle de l'eau, expériences scientifiques...

« Ces journées ont été riches en apprentissages et en découvertes. Les enfants ont été très curieux, ce qui a permis d'alimenter et d'approfondir les échanges avec les intervenants, notamment au cours des expériences scientifiques proposées autour de l'eau. Ces activités éducatives sont la preuve que la sensibilisation au respect et à la protec-



tion de l'environnement a toute sa place auprès des enfants, et ce, dès le plus jeune âge », constate Sophie Stucki, conseillère municipale déléguée à la Transition écologique et à l'Éducation à l'environnement.

A savoir que divers ateliers pédagogiques sont également proposés sur les temps scolaires, et ce, tout au long de l'année, pour poursuivre la sensibilisation autour de l'eau dans les écoles élémentaires.

Immersion aquatique également pour nos Séniors !

Ces journées découvertes ont également permis aux Séniors inscrits à l'Espace Auriol de profiter d'une sensibilisation autour de l'eau. L'occasion pour eux de bénéficier d'ateliers expérimentaux ludiques et originaux grâce aux associations partenaires de l'évènement.

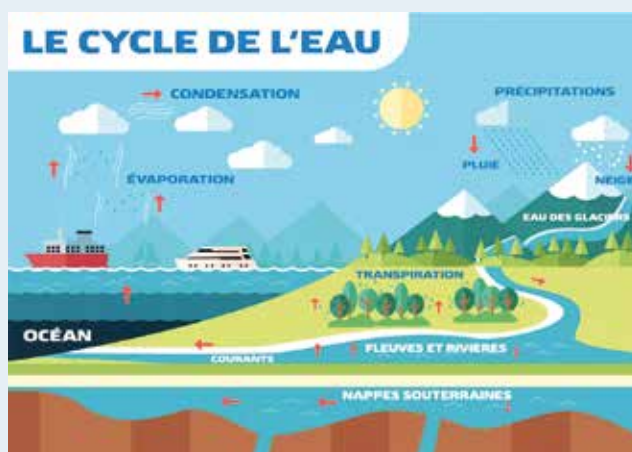
Merci aux partenaires : E Graine, Saint-Quentin-en-Yvelines, station d'épuration d'Elancourt, SEVESC, Nature Animation, Water Family, Office pour les insectes et leur environnement, station d'épuration de Saint-Cyr-l'Ecole, association Pik-Pik.



Aux Clayes-sous-Bois, la Municipalité agit au quotidien pour l'éducation à l'environnement et la ville est maintenant reconnue comme « Relais Eco-Ecole » par l'association TERAGIR pour accompagner les projets des enseignants. Cette association, à but non lucratif et reconnue d'intérêt général, accompagne les acteurs de la société dans leurs projets de développement durable grâce à cinq programmes dans les milieux touristique et éducatif et à une campagne d'empowerment citoyen pour une transition écologique et solidaire.

Vos enfants connaissent-ils le cycle de l'eau ?

Et si vous leur faisiez découvrir en image ?





Du 31 janvier au 31 mars, la municipalité a mené la première phase d'une grande enquête sur le stationnement au sein de la commune. L'objectif ? Permettre aux élus d'arrêter une décision et œuvrer à son application d'ici la fin de l'année 2025. Au 31 mars, vous êtes près de 1300 Clétiennes et Clétiens à avoir participé et nous vous en remercions.

Une concertation à grande échelle

Mené de concert avec l'ensemble de la population habitant et travaillant sur le territoire, ce dispositif de concertation de grande ampleur a été mis en place pour aider l'équipe municipale à récolter le maximum d'avis pour arrêter la décision la plus pertinente, en adéquation avec les attentes et les besoins de la population.

Les habitants, entrepreneurs, commerçants, artisans, salariés... participent à cette consultation via différents dispositifs de communication déployés par la municipalité : information papier dans les boîtes aux lettres, questionnaire en ligne sur le site Internet de la mairie, promotion sur les réseaux sociaux, sur les vitrines municipales, sur les panneaux digitaux et les journaux électroniques d'informations, ainsi que dans les équipements communaux accueillant du public.

Les élus à votre rencontre à la Halle du Marché

Les membres de l'équipe municipale étaient présents, le 23 mars dernier,

à la Halle du Marché, pour rencontrer les habitants. L'occasion d'échanger de vive voix, non seulement sur le stationnement au sein de la ville, mais aussi pour évoquer les diverses problématiques rencontrées par ces derniers.

Des échanges directs

Dans la 2^{ème} phase de la concertation, les élus vont également à la rencontre des commerçants de proximité afin d'échanger individuellement et directement avec eux pour recueillir leurs avis, 6 ans après la mise en place de l'expérimentation du stationnement payant sur les zones d'activités commerciales de la Ville.

En avril et en mai, les rencontres vont se poursuivre et des réunions publiques, ouvertes aux habitants, vont être organisées, dans chacun des trois quartiers.

L'objectif ? Continuer à nourrir le diagnostic. Après avoir été réunis par le Maire le 12 mars dernier, les membres des trois Conseils de quartier sont invités à accompagner les élus dans l'animation de ces réunions publiques.



La question d'une meilleure harmonisation des vitesses de circulation sur les différents secteurs de la Ville sera également évoquée.

Des résultats communiqués dès la rentrée

Les résultats consolidés sont attendues pour l'été. Ils seront communiqués à la population ainsi que les décisions prises par l'équipe municipale après la rentrée scolaire de septembre 2025.

RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LES QUARTIERS

Le Maire, Philippe Guiguen et vos Conseils de quartier vous invitent à venir participer à des réunions publiques aux dates et lieux suivants :

- **Quartier Nord** : mercredi 9 avril 2025 à 20h à l'école élémentaire Paul Eluard, 33 avenue de Villepreux.
- **Quartier Ouest** : mardi 29 avril 2025 à 20h à l'école élémentaire Victor Hugo, 10 rue Pablo Neruda.
- **Quartier Centre** : mardi 20 mai 2025 à 20h à l'espace Philippe Noiret, Place Charles de Gaulle.

Informations et carte des trois quartiers sur lesclayessousbois.fr > Ma Mairie > Les Conseils de quartier.





VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ INFORMATIQUE
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

01 34 81 27 24
**GAGNEZ DU TEMPS
ET DE L'ÉNERGIE**



DANS NOTRE CENTRE DE SERVICE,
NOUS ASSURONS LE SUPPORT DE VOTRE ACTIVITÉ

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE (15/30/60mn) **Dès 19€ / Ticket**

MAINTENANCE PC / MAC / SERVEURS (1-12 Mois...) **Dès 29€ / Mois**

INTERVENTION SUR PLACE **Dès 59€**



* Tarifs ajustables suivant le nombre d'équipement, voir conditions & détails sur notre site et en agence

PALAN INFORMATIQUE
17 RUE PAUL LANGEVIN, 78370 PLAISIR
RCS VERSAILLES : 984 795 82

Centre-services@palan-informatique.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

www.palan-informatique.fr
CENTRE DE SERVICES
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 09H à 17H

ENTREPRISE
FERNANDES

RÉNOVATION TOUS CORPS D'ÉTAT
SPÉCIALISTE AMÉNAGEMENT SDB PMR & CUISINES

 **06 03 96 61 44**

DÉPANNAGES / INSTALLATION / SUIVI DE CHANTIER



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même
niveau d'exigence que pour nos
propres grands-parents.



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt



petits-fils.com



TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES INAUGURATION DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ À LA GARE DE VILLEPREUX-LES CLAYES

Fin des travaux d'accessibilité pour la Gare de Villepreux-Les Clayes ! Inaugurées le 18 mars dernier après 2 ans de travaux, ces transformations mettent désormais à disposition des usagers des équipements plus modernes pour faciliter l'accès de tous aux trains, y compris des personnes à mobilité réduite !

Etaient présents pour l'inauguration, le Maire, Philippe Guiguen, Jean-Baptiste Hamonic, Maire de Villepreux et Vice-Président de SQY délégué aux transports et aux mobilités durables, Monsieur Labarthe, directeur des gares d'Île-de-France pour SNCF Gares et Connexions ainsi que Monsieur Deniziot, administrateur d'Île-de-France Mobilités et Délégué spécial à l'Inclusion, au Handicap et à l'Accessibilité.

Modernisée, plus accessible, mieux connectée aux autres modes de transport environnants, la gare située sur le territoire clétien a subi d'importants travaux depuis l'été 2023.

Ces travaux garantissent aujourd'hui à chacun la possibilité de se déplacer en toute sécurité car « rien n'a été laissé au hasard, nous profitons désormais d'un espace plus juste et plus humain », constate Philippe Guiguen.

« Mais ces travaux ne sont qu'un premier pas puisque l'accessibilité ne se limite ni à des quais ni à une gare. L'accessibilité est une nécessité en faveur d'une société plus inclusive, plus solidaire. Elle concerne tous les espaces publics, c'est pourquoi aux Clayes-sous-Bois, nous continuons à œuvrer pour que chaque infrastructure clétienne soit pensée pour et avec les personnes en situation de handicap ».



NOUVELLES TARIFICATIONS ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2025, il existe désormais un tarif unique pour les billets vendus à l'unité :

- 2,50 € pour un ticket Métro/Train/RER
- 2 € pour un ticket Bus/Tram

A savoir qu'en cas de correspondance entre le métro et le train, un seul ticket est nécessaire. En revanche, les correspondances train + bus nécessiteront deux tickets différents.

Informations tarifs et offre de transports sur : www.iledefrancemobilites.fr



SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE 2025

ANIMATIONS & ATELIERS AUTOUR DU THÈME « ENCORE ! JOUER À L'INFINI » À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Du 17 au 22 mars, l'Espace D.W Winnicott a célébré la Semaine Nationale de la Petite Enfance. L'occasion pour les équipes du Multi-Accueil, de la Crèche Familiale, et du Relais Petite Enfance, de se mobiliser autour d'animations et d'ateliers sensoriels, de motricité, d'activités manuelles et de jeux d'éveil organisés, et pensés, pour les tout-petits accueillis dans les différentes structures.

Un spectacle a également été offert au sein de l'Espace Philippe Noiret, accueillant les enfants de la Crèche Familiale et du Multi-Accueil « Sous une pluie d'été ». Ce spectacle est la première découverte du parcours culturel que propose la Ville de la crèche au collège.

Cette semaine riche en émotions et en échanges a permis une fois de plus de créer non seulement du lien avec les parents, mais également de mettre en valeur le travail qualitatif effectué au quotidien par les professionnelles de la petite enfance et les assistantes maternelles. Enfants, parents et professionnelles ont ainsi vécu de jolis moments de partage et de complicité, permettant de jouer encore et encore tous ensemble !



FÊTE DES ATSEM

CÉLÉBRATIONS AU SEIN DES SIX ECOLES MATERNELLES

Spider-Man, Captain America, Hulk... Si l'univers Marvel a fait de ses super-héros des figures de proue auprès des enfants, aux Clayes-sous-Bois aussi nous avons les nôtres : 21 ATSEM qui s'occupent au quotidien et avec bien-

veillance des petits Clétiens scolarisés en maternelle.

Vendredi 21 mars, à l'occasion de la **fête des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles**, les

familles ont profité d'animations et d'ateliers leur permettant de mieux connaître les ATSEM, leurs rôles et leurs fonctions. Des buffets gourmands ont été également préparés avec attention par celles et ceux qui s'investissent et s'engagent pour assurer le bien-être de leurs enfants, dans les six écoles maternelles de la ville.

Au programme ? Exposition photos, jeux grandeur nature, parcours de motricité, photobooth, séance de yoga... Les ATSEM avaient rivalisé de créativité pour amuser et régaler petits et grands au sein de chaque établissement.

Encore un grand merci à nos 21 agents : Samia, Murielle, Elodie, Justine, M. Christine, Sarah, Coralie, Mandy, Rihab, Isabelle, Suzy, Géraldine, Emilie, Andréia, Elisabeth, Maryline, Caroline, Vanessa, Cécile, Elias et Sophie, pour leur travail remarquable !



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ENGAGÉS POUR L'OPÉRATION PIÈCES JAUNES

Mercredi 5 février, le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni, direction la borne dédiée au dépôt des Pièces Jaunes, au centre commercial Auchan Grand Plaisir. Parmi les nombreuses actions mises en place au sein du CME cette année, les enfants ont souhaité prendre part à l'Opération Pièces Jaunes qui a eu lieu en début d'année.

Les membres du CME ont pu déposer leurs boîtes bien remplies, en compagnie de Christiane Bontemps, adjointe déléguée à l'Enfance et à l'Education, et ainsi valider une mission menée d'une main de maître ! **Au total, ce sont 236 € qui ont été récoltés par nos jeunes !** Un grand bravo à eux pour ce bel élan de solidarité et de générosité !

Cette action fait partie d'un projet global solidaire au cours duquel les jeunes élus ont déjà fait don de jeux au profit du centre pédiatrique de Loges-en-Josas ainsi que des dons suite à la vente de jouets au profit du Téléthon ou encore de l'association Handi'chiens.

Si vous n'avez pas eu le temps de participer à l'opération cette année, vous pouvez faire vos dons en ligne tout au long de l'année, via le site :

- Fondation des Hôpitaux : www.fondationhopitaux.fr
- ou par SMS en envoyant DON au 92 111



JEUNESSE 11-17 ANS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ IDÉ'ADOS

Ils s'appellent Lina ARAMBURU, Anyssa ATTALI, Théo COUREUR-BORDIER, Afef DJERBI, Jennah MELLITI et ce sont les nouveaux membres du Comité Idé'Ados : bienvenue à eux !



Intronisés vendredi 21 mars au cours d'une cérémonie officielle organisée en présence du maire, Philippe Guiguen, les 5 nouveaux membres du Comité ont désormais la charge de représenter les jeunes Clétiens âgés de 11 à 17 ans qui fréquentent le Cap'Ados.

Officiellement engagés pour leur ville !

Grâce à cette nouvelle prise de fonction, ces 6 jeunes Clétiens s'engagent et apprennent l'autonomie et la citoyenneté au travers du Comité ressources du Cap'Ados.

Ensemble, ils pourront, tout au long de l'année, participer à la construction des programmes pour les vacances scolaires, mettre en place des projets pour leurs pairs, ainsi que des collaborations et des actions de sensibilisation avec les structures de la ville.

Une belle manière de s'impliquer dans la vie municipale et de faire un premier pas dans la citoyenneté !

Pour en savoir sur le Cap'Ados

Renseignements au 01 30 79 39 85
ou par mail à : capados@lesclayessousbois.fr

TRANSAK AUTO

**VOUS VENDEZ VOTRE VEHICULE ?
NOUS TROUVONS L'ACHETEUR !**





PAIEMENT
SÉCURISÉ



DÉLAI DE VENTE
28 JOURS



RÉSEAU NATIONAL DE
200 AGENCES AVEC 15
ANS D'EXPÉRIENCE

VOUS CHERCHEZ UNE VOITURE ?

PAR ICI SUR RDV :



LESCLAYES@TRANSAK AUTO.COM
10 RUE MAURICE JOUET
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

CONTACTEZ-NOUS AU **07 61 40 94 36** et **09 83 41 81 85**.
WWW.TRANSAK AUTO.COM



OUVERTURE

**Votre nouvel espace de loisirs
sur 5.000 m² aux Clayes-sous-Bois**

BOWLING
KARTING INDOOR
LASER GAME
KID'S PARADIZ
BILLARD
JEUX D'ARCADES
FLECHETTES
BAR
***** ANNIVERSAIRES *****

Centre Commercial ALPHA PARK
 90 rue Henri Barbusse
 78340 Les Clayes -sous-Bois
 01.30.44.04.01
 oumcitygames.com



PROCHAINEMENT
En plein cœur du **CENTRE VILLE**
des **CLAYES-SOUS-BOIS**

Devenez propriétaire à prix réduit
de votre logement neuf grâce au
Bail Réel Solidaire



NOUS CONTACTER
01 30 80 50 90
www.adipromotion.fr



BUREAU DE VENTE
4 avenue Jules Ferry
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

Votre 2 pièces à partir de
161.000€*



*Prix de l'appartement lot C101. Sous conditions de ressources et d'application du BRS



LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ CÉLÈBRENT LA FÊTE DES MÈRES

Dimanche 25 mai, les commerçants de la Halle du Marché des Clayes-sous-Bois vous donnent rendez-vous pour célébrer la fête des mères !

A cette occasion, une rose sera offerte à toutes les mamans présentes sur le marché !

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

● NOUVEAU CABINET DENTAIRE PLACE DU MARCHÉ

Les docteurs Amélie Belinchon Sanchez, Aurore Daoudi et Jenny Ye, vous reçoivent dans leur nouveau cabinet dentaire, 4 avenue du Général Leclerc.

Le cabinet est ouvert depuis le 4 février, du lundi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 16h. Les soins pratiqués permettent de recevoir la patientèle à partir de 3 ans.

Le cabinet propose des soins omnipratiques (soins, prothèses, implantologie, extractions de dents de sagesse, aligneurs).

Contact : sur Doctolib ou au 01 30 45 59 94



● V AND B LES CLAYES-SOUS-BOIS, LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DES ÉPICURIENS

Plus qu'un simple lieu de vente, V and B c'est tout un concept : un magasin convivial spécialisé dans la vente d'alcools et de spiritueux du monde entier : 350 bières, 300 vins, 200 whiskies et 100 rhums. L'enseigne met à disposition des clients des produits variés et de qualité autour de tous les univers et pensés pour tous les budgets.

L'occasion également de partager un instant unique entre amis, collègues ou en famille et de **déguster des boissons** (bières, vins, softs) et **des mets inédits** (planches apéro, saucissons, terrines...) **proposés au bar de la boutique.**

Possibilité de se faire accompagner sur des événements extérieurs avec la location de machines à bières et la vente de fûts (mariages, anniversaires, événements associatifs...).

Horaires d'ouverture : Lundi : 14h30-20h00 ; Mardi : 10h00-12h30/14h30-20h30 ; Mercredi : 10h00-12h30/14h30-20h30 ; Jeudi : 10h00-21h00 ; Vendredi : 10h00-21h30 et Samedi : 10h00-20h00.

25, rue du Gros Caillou - Téléphone : 01 30 64 41 71



ENCART PUBLICITAIRE

Bons cadeaux disponibles sur notre site internet
Programme fidélité Magic Point



À la Source de Beauté

INSTITUT & SPA

6 ESTHÉTICIENNES EXPÉRIMENTÉES À VOTRE SERVICE

INSTITUT & Spa
Espace de 250m²
Expertise Beauté
Anti-Age • Minceur

LPG
CENTRE EXPERT ALLIANCE

Mardi : 10h/19h
Du mercredi au vendredi : 9h/20h
Samedi : 9h/17h

Spécialiste de l'épilation définitive depuis 20 ans.

DITES ADIEU À VOS POILS

Misez sur la qualité au prix juste.

STELLA

Bain de vapeur polynésien • Cabine pour Deux
Coaching & Technologies minceur • Bronzage sans UV
Soin Corps relaxant • Soins Visage
PhotoBioStimulation • Épilation traditionnelle et Lumière Pulsée

RÉSERVATION EN LIGNE

3, av. du Général Leclerc • Les Clayes-sous-Bois
☎ 01 30 56 35 00 • www.alasourcedebeaute.com



- Couverture
- Réparation toiture
- Maçonnerie
- Ravalement
- Pose de Vélux
- Isolation
- Peinture intérieur / extérieur
- Pose de gouttières zinc et PVC
- Traitement de couverture
- Traitement de charpente

Déplacements
et devis
GRATUITS



La Rivière



 **06 31 26 26 64**

e-mail : fletcheur.cassagrande94@gmail.com

Rénovation et aménagement du bâtiment



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
VENTILATION
CLIMATISATION**



06 12 08 52 12

ste.rcelec@gmail.com

3 allée Gounod, 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Aidez un enfant en difficulté près de chez vous

Devenez bénévole !



PPM78

78@ppm-asso.org
07 68 67 80 82
www.ppm-asso.org



**Les Clayes-
sous-Bois**



**1 à 4 fois
par mois**

ppm Parrains
Par Mille
Groupes OS



RESTAURATION MUNICIPALE

DANS LES COULISSES DE LA CUISINE CENTRALE

Cuisiniers, chauffeurs, magasiniers, économes, secrétaires, agents de service... Ce ne sont pas moins de 37 collaborateurs qui œuvrent au quotidien au sein de la Cuisine Centrale de la Ville pour concevoir, cuisiner, livrer et servir les repas dans les différentes structures de la Ville. A la tête de cette brigade ? Fati Tainha. Elle nous ouvre les portes de son service.

Le service restauration est à pied d'œuvre dès le petit matin !

A partir de 6 heures ! C'est là que démarre la production des repas destinés aux écoles, à la Maison de la Petite Enfance D.W Winnicott, aux accueils de loisirs, mais également pour l'Espace Des Docteurs Lion et pour les portages individuels. Comment se passe l'organisation du service ?

Je travaille en collaboration avec un chef de production et une cheffe en charge de l'administratif. Un responsable de service gère quant à lui l'organisation de l'équipe et le relationnel avec les autres services de la ville.

Votre objectif principal est d'élaborer et de délivrer les menus. Une tâche très rigoureuse !

En effet, car il y a de nombreuses procédures à suivre. Les menus doivent respecter un plan alimentaire strict. Ce dernier vise à équilibrer l'apport en nutriments essentiels comme les protéines, les glucides, les lipides, les vitamines et les minéraux. L'objectif est de répondre aux exigences physiologiques des enfants et des adultes qui bénéficient de notre restauration. Pour nous aider à respecter ce plan, l'Etat a mis en place ce qu'on appelle le GERMCN, un groupement d'études des marchés de la restauration. Ce guide nous permet de suivre un grammage méticuleux des aliments cuisinés (féculents, viandes, légumes, fruits), en fonction des âges. Il nous permet également de diminuer les apports lipidiques et de rééquilibrer la consommation des bons acides gras.

Avec qui élaborer les menus ?

Ils sont élaborés avec une diététicienne sur 4 semaines et validés par la commission des menus. Cette dernière est composée des responsables du service restauration.



Ne pas externaliser la restauration offre un vrai plus aux bénéficiaires !

Cela nous permet de contrôler toute la chaîne alimentaire, de l'élaboration des menus en passant par le choix qualitatif des aliments et la volonté de travailler le plus possible avec des producteurs locaux. Nous sommes également très réactifs sur les quantités à ajuster au jour le jour puisque nous avons accès au fichier des inscrits au sein des cantines. Et puis travailler en interne nous permet de proposer de plus en plus de repas faits « maison », contrairement aux restaurations externalisées.

Y-a-t-il des aliments que vous ne pouvez pas cuisiner ?

Tout ce qui doit être cuit à la minute et qui ne peut supporter une température de 65°C à cœur ou plus, comme les steaks hachés. Les repas partent de la cuisine et arrivent dans les établissements à cette même température. Nous ne pouvons pas nous permettre d'écarter : un problème de chaleur peut entraîner un risque sanitaire.

Comment éviter le gaspillage alimentaire ?

Les commandes sont effectuées sur la base des grammages préconisés par le GERMCN. Les repas et les goûters sont pesés et comptés au départ de la cuisine. Sur les écoles, les agents préparent les entrées et servent les plats chauds selon le grammage préconisé. Les enfants sont également sensibilisés au tri qu'ils effectuent dans leur structure, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire.

Vos tâches ne s'arrêtent pas là : vous préparez également les buffets de nombreux événements !

Nous collaborons avec le service Événementiel de la Ville et la Direction des Actions Educatives pour concevoir les repas sur les temps festifs et extra-scolaires. Nous élaborons et servons également le banquet des Séniors. Mais nos tâches ne s'arrêtent pas qu'à la conception et à l'élaboration des repas. Nous gérons toutes les livraisons, les nettoyages des locaux, le service lors des réceptions : nos agents sont sur tous les fronts et font preuve d'un grand professionnalisme.

Et votre cuisine est même ouverte aux parents !

Oui ! Il y a peu de temps, nous avons reçu les représentants des parents d'élèves de la ville pour une visite guidée. Cela m'a permis de leur expliquer la conception des repas, de leur montrer comment, avec quoi et avec qui nous travaillons, et de leur faire part de nos contraintes. C'était très constructif des deux côtés.



GEEK'UP FESTIVAL

4^{ÈME} ÉDITION DE LA 1^{ÈRE} CONVENTION DE POP CULTURE DES YVELINES

Vous étiez plus de 5000 l'année dernière : la Geek'Up Family vous attend encore plus nombreux les 31 mai et 1^{er} juin prochains pour vivre une expérience immersive hors du commun au Parc de Diane. Organisé en partenariat avec la ville, ce festival vous promet cette année encore des invités de prestige et de nouvelles animations à couper le souffle.

Rencontre avec les voix françaises des univers Spiderman, Avatar et Disney

Gregory Lerigab et Rémi Gutton, célèbres voix de doublage sur de nombreux films et jeux vidéo, seront présents tout au long du festival pour échanger avec le public et partager leurs expériences professionnelles. L'occasion pour les fans de Spiderman de côtoyer l'univers Marvel grâce aux performances vocales de Grégory Lerigab.

La saga Transformers débarque au Parc de Diane !

Bumblebee, le robot le plus sympathique de la fiction Transformers, sera présent au Geek'Up. Vous pourrez ainsi admirer la célèbre Chevrolet Camaro et poser avec elle en photo !

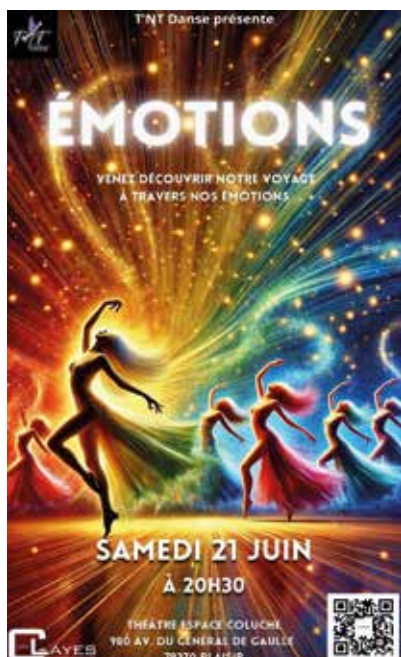
Autres nouveautés ? Le Tournoi de Locarna. Inspiré des jeux de cartes Disney, ce dernier est co-organisé avec la chaîne Youtube de Tom&Revan, et retransmis en direct sur la chaîne Twitch, Illumineers Legacy TCG. Des stands d'activités avec la présence de personnages Disney seront également proposés, ainsi qu'une déambulation de la 501^e French Garrison inspirée de l'univers Star Wars.

Et aussi : concours de cosplay, marché d'exposants, Artist Alley, dédicaces au stand des voix de doublage, village médiéval, et les très attendues animations : sabre laser, Just Dance, espace jeux de rôles/jeux de plateaux et jeux vidéo.



Informations et tarifs :

- Samedi 31 mai 2025, de 10h00 à 19h00 et dimanche 1^{er} juin 2025, de 10h00 à 18h00
- Tarifs inchangés : 5 € 1 jour / 8 € le week-end
- Cette année la Geek'Up Family reverse 1€ par place à l'association Le Refuge
- Pour en savoir plus et acheter vos billets à l'avance : www.geekupfestival



T'NT DANSE PRÉSENTE SON NOUVEAU SPECTACLE RENDEZ-VOUS POUR UN VOYAGE AU CŒUR DES ÉMOIONS

La troupe T'NT Danse vous propose d'assister à son spectacle de fin d'année : un show qui promet d'être inoubliable et au cours duquel les danseuses vous transporteront au cœur d'une histoire captivante et immersive.

Des chorégraphies travaillées avec passion, mêlant différents styles de danses, vous seront proposées. L'occasion de ressentir des émotions uniques à travers un langage universel : celui de la danse. Les artistes vous attendent nombreux.

Informations et tarifs :

Samedi 21 juin à 20h30, au Théâtre Coluche, 980 avenue du Général de Gaulle, Plaisir.
Tarif adulte : 12 € ; Tarif enfant moins de 6 ans, gratuit ; spectacle interdit pour les - de 3 ans en raison de son trop fort.



LES CLAYES DU CINÉMA

13^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE

OVATION. C'est le mot qu'il faut retenir de cette 13^{ème} édition des Clayes du Cinéma et ce à quoi les participants ont eu le droit après visionnage de leur court-métrage devant un public conquis.

Dimanche 30 mars, c'est en effet devant une salle remplie, au sein de l'Espace Philippe Noiret, que les équipes en lice dans les différentes catégories ont présenté leur travail devant le jury, composé de Marie-Blanche, comédienne, d'Alain Chapuis, comédien, de Nicky Naudé, réalisateur, cascadeur et comédien, ainsi que Martine Plassart, adjointe au Maire déléguée à la Culture.

Ensemble, ils ont pu juger 16 « merveilles » valorisant cette forme courte et captivante qu'est le court-métrage.



Deux nouveaux prix cette année

Parmi les 8 prix remis cette année, le prix du meilleur scénario a été créé pour valoriser et encourager le travail des scénaristes souvent peu mis en avant au cinéma.

Le prix du meilleur film d'animation était également à l'honneur pour donner suite aux propositions du jury 2024 (présidé par l'acteur Edouard Montoute). Les films d'animation en compétition l'année dernière avaient en effet coupé le souffle des spectateurs et créé un véritable engouement.

Et exceptionnellement cette année, le jury a décidé de décerner une mention spéciale à un court-métrage qui les a particulièrement touché et qu'il souhaitait mettre sur le devant de la scène.



Bravo aux lauréats !

- 1^{er} prix du jury : « **Faits divers** » de Charles Cabon avec Valentin Baldi, Camille Thomas et Julien Fébreau
- 2^{ème} prix du jury : « **Fortissimo** » de Victor Casca avec Pierre-Léon Luneau, Gayné Gharagyozyan, Arnaud Dezit et Christelle Jeanne
- 3^{ème} prix du jury : « **Alice** » de François Albaranes avec Mathilde Colin, Frédéric Pellegeay
- Prix du meilleur scénario : « **Héritage** » de Paul Jourdain avec Zoé Theeten, Nicolas Biaud-Mauduit, Julien Beyard, Marianne Monaco
- Prix du meilleur film d'animation : « **Théâtre de guerre** » de Arthur Lecoq, Gabriel Lacroix, Arthur Delcroix, Romuald Gouriou, Julien Vanas, Clarence Delehay, Noémie Ivelou
- Prix du public : « **Fortissimo** » de Victor Casca avec Pierre-Léon Luneau, Gayné Gharagyozyan, Arnaud Dezit et Christelle Jeanne
- Prix des jeunes : « **Faits divers** » de Charles Cabon avec Valentin Baldi, Camille Thomas et Julien Fébreau
- Mention spéciale : « **Le suicidaire et la passante** » de François Le Guen avec Pascal Mompez et Gary Grines

LES TALENTS CLETIENS, LE RETOUR !

Chant, danse, musique, théâtre... Du 1^{er} juin au 5 juillet 2025, c'est le retour du Festival des Talents Clétiens aux Clayes-sous-Bois. Comme chaque année, la municipalité permet aux membres des associations et aux élèves des écoles et collèges de notre Ville d'exprimer leurs talents artistiques, devant leurs publics, dans les meilleures conditions.

L'Espace socio-culturel Philippe Noiret leur ouvre ses portes et leur fait bénéficier, gratuitement, de lieux d'expositions et pour leurs représentations, d'une scène ainsi que d'un accompagnement humain et technique professionnel.

Rendez-vous très prochainement sur lesclayessousbois.fr pour découvrir la programmation : restez connectés !





FÊTE DU SPORT

CÂRNAVAL

Samedi 24 mai 2025

Espaces sportifs Beltramini, Guimier et Rocheteau

lesclayessousbois.fr



FÊTE DU SPORT ET RETOUR DU CARNAVAL

DEMANDEZ LE PROGRAMME DES ANIMATIONS !

Samedi 24 mai 2025, participez à la Grande Fête du Sport organisée par la municipalité, en partenariat avec de nombreuses associations clétiennes. Une première aux Clayes-sous-Bois !

Au programme : plus de 20 disciplines sportives à découvrir et à tester entre amis ou en famille, avec en prime, des démonstrations, ainsi qu'une palette incroyablement d'animations gratuites, accessibles à toutes les générations !

TOP DÉPART DE CETTE JOURNÉE EXCEPTIONNELLE !

Le Carnaval ! Petits et grands sont invités à se costumer sur le thème de leur choix, pour prendre part à une déambulation en musique, au milieu des confettis et des bulles de savon multicolores jusqu'au stade Jean-François Beltramini, où des animations, des ateliers-découvertes, des défis sportifs et des surprises vous attendent pour poursuivre les festivités.

14h-15h30 : EN AVANT POUR LE CARNAVAL

14h : Départ en bas de l'avenue du Commerce (sortie du souterrain menant à la gare, côté centre-ville), sur le Parking des Cèdres. Un stop de regroupement est également prévu dans l'école élémentaire Henri Prou (vers 15 h).

15h30 : Arrivée au stade Jean-François Beltramini.

15h30-19h30 : SPECTACLES - ANIMATIONS - DEMONSTRATIONS ET ATELIERS SPORTIFS



ANIMATIONS

15h30-16h : Déambulation de la Compagnie Luminescence

16h30-17h : Déambulation de la fanfare « Pop-Corn 007 »

16h30-17h30 : Initiation au hula hoop avec la Compagnie Luminescence

18h-18h30 : Déambulation de la Compagnie Luminescence

19h-19h30 : Spectacle final avec la Compagnie Luminescence

19h30 : Fermeture du site

Après l'effort, le réconfort ! Profitez de la buvette (boissons et snacks sucrés) et de l'espace pique-nique pour vous restaurer sur place, tout au long de l'après-midi.

Tous dans les starting-blocks pour vivre une journée sportive d'EXCEPTION !

Retrouvez très prochainement plus de détails et d'informations pratiques sur lesclayessousbois.fr, rubrique « Actualités » et « Agenda », ainsi que sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.



DÉMONSTRATIONS ET INITIATIONS

En extérieur au stade Beltramini :

Danse, pétanque, départ pour la marche nordique, capoeira, athlétisme, rugby, molkky, kayak (machine d'entraînement ou dans la piscine intercommunale), animés par les associations Clétiennes.

Mais aussi des jeux en bois, un mur d'escalade, une chasse aux trésors, des défis en famille, une animation sumo, du bubble foot et plein d'autres surprises pour les enfants comme les adultes.

Le Conseil Municipal des Enfants tiendra également un stand de jeux, jouets et livres, dont les recettes seront reversées à l'association Handichien. Cette action viendra clore le projet de solidarité envers les personnes malades ou porteuses de handicap mené par les jeunes élus du CME depuis le début de leur mandat.

En extérieur au stade Rocheteau :

Football par la section Football de l'USMC.

Au gymnase Guimier :

Les associations se mobilisent ici aussi pour vous proposer :

- en intérieur : de la boxe, de l'aïkido, de la musculation, des loisirs et arts martiaux, du tennis de table, du basket
- en extérieur : du BMX (parcours découverte avec modules)



LES CLAYESCIBELS 2025

OPTIMISEZ VOTRE VISIBILITÉ EN DEVENANT PARTENAIRE DES CLAYESCIBELS !

Né dans les années 90, le festival des Clayescibels est devenu, au fil des ans, un rendez-vous culturel incontournable où se produisent des artistes de grandes renommées ainsi que de nouveaux talents.

Devenir partenaire du Festival, pourquoi ?

A l'occasion de la 26^{ème} édition des Clayescibels, la Ville des Clayes-sous-Bois fait appel à des partenaires privés sous forme de mécénat.

Ce système de mécénat permet aux partenaires privés associés de bénéficier d'une déduction fiscale de 66 %.

Devenir partenaire des Clayescibels, c'est l'occasion de participer activement à la vie de la commune sur un événement majeur, incontournable et gratuit. C'est aussi l'opportunité qui vous est donnée d'optimiser fortement la visibilité de votre marque !

Ce festival de référence dans le département des Yvelines attire en moyenne plus de 12 000 spectateurs à chaque édition.

Le mécénat permet aux entreprises locales comme aux grandes sociétés qui le souhaitent, de faire valoir leur

soutien par le biais de nos supports de communication (programmes distribués dans toutes les boîtes aux lettres des habitants - 8500 ex., affichages extérieurs sur le mobilier urbain, panneaux digitaux, lieu du festival, bâches de scène 7m x 1m, site internet et réseaux sociaux, etc.).

Nous vous proposons donc plusieurs niveaux de communication du logo de votre enseigne, afin qu'ils correspondent à vos différentes attentes et ce à la hauteur des moyens financiers que vous souhaitez investir.

Devenir partenaire du Festival, comment ?

Il vous suffit de nous envoyer un mail à evenementiel@lesclayessousbois.fr en nous faisant part de votre volonté de devenir mécène.

Une réponse vous sera apportée dans les plus brefs délais afin d'échanger sur les différentes possibilités et modalités du partenariat.

PARTENAIRES 2022

MERCI À NOS PARTENAIRES

**Yvelines**
Le Département

**ONE NATION**
PARIS
OUTLET

**PERMASWAGE**

**KAUFMAN & BROAD**

**SUPER JetCar**
Location de voitures de sport

**FRANCO SUISSE**

**NUANCES UNIKALO**
partenaires de la culture

**360**
IMPRESSION

**ESCAPE**

**MUST**
CBD SHOP

**Cultura**

**A la Source de Beauté**
INSTITUT & SPA

**GAUTIER**
Meubles, Vins

**SPÉCIALITÉS TURQUES**

**COLAS**

**ELEX BAT**

**AMÉNAGEMENT & MAINTENANCE**
D'AIRES DE JEUX

**EIFFAGE**

**Pinson**
Paysage

**LA FORTERESSE**

**La Ferme de l'Éclair**

**ALDIAM**

**GARAGE DE LA GARIE**

**MAISON de la LITERIE**

**RED INFRA**
Fibre Optique

**S.A.M.A.B**



Ils ont fait les Clayescibels :

**Jimmy Cliff, Yannick Noah,
Earth Wind and Fire, Superbus,
Maceo Parker, The Wailers,
Louis Bertignac, Zouk machine,
Zaz, Grégoire,
Dee Dee Bridgewater,
les Gipsy King, Imany...**

LE GRAND RETOUR DES CLAYESCIBELS

RENDEZ-VOUS LE 14 JUIN POUR LA 26^{ÈME} ÉDITION !

Après plus de 3 ans d'attente, le Festival de musique en plein air « Les Clayescibels » fait son grand retour ! Pour cette 26^{ème} édition, la municipalité a sélectionné en tête d'affiche le groupe mondialement connu, Magic System, pour enflammer le Parc de Diane. Ca va « bouger bouger » !

Créé dans les années 90, le Festival des Clayescibels fait matière de référence au sein de la Région Île-de-France : plus de 12 000 spectateurs en moyenne à chaque édition.

Gratuit, pensé pour tous les publics, sans oublier les enfants, cette 26^{ème} édition est le rendez-vous musical incontournable des Yvelines !

15h - Ouverture des portes : les tremplins musicaux vont vous faire décoller

Dès 15h, profitez des premiers concerts avec les tremplins musicaux. L'occasion de découvrir des talents émergents originaires des Yvelines et prêts à vous faire vibrer ! Préparez-vous à soutenir les futures stars de la scène musicale : « Back in the Pink », « Lester & Jamison » et pour finir « Eponyme ».



20h - Première partie folk & rock avec « The Crook and the Dylan's »

Celtique ? Folk ? Rock ? Country ? Blues ? The Crook and The Dylan's c'est un peu tout ça à la fois, mais c'est surtout une musique dynamique qui a su conquérir de nombreux publics à travers la France, et même au-delà. Des rythmes spontanés, directs, et à l'image de ces six musiciens : généreux !

22H - MAGIC SYSTEM fait le show !

Groupe mondialement connu, Magic System s'invite sur la scène des Clayescibels pour faire le show. « Magic in the air », « 1^{er} Gaou », « Un gaou à Oran »... Venez danser et chanter en famille ou entre amis sur les plus grands tubes de ce groupe mythique. « Feel the magic in Les Clayes-sous-Bois, allez, allez, allez, levez les mains en l'air, allez, allez, allez ! »



Food trucks et buvette pour vous restaurer sur place !

Pas besoin de sortir du Parc pour vous restaurer : vous trouverez tout sur place. Profitez des buvettes et de cuisines du monde grâce à des food trucks spécialement installés pour l'occasion dès l'ouverture à 15h. Il y en aura pour tous les goûts... Idéal pour un pique-nique dans l'herbe dans une ambiance conviviale et festive !

Plus d'informations sur le site Internet lesclayessousbois.fr, rubrique « Actualités » et « Agenda »

C'EST VOTÉ !

La Ville réaffirme sa volonté d'accompagner les associations clésiennes dans leurs projets éducatifs et culturels à destination des collégiens clésiens.

Plusieurs projets soutenus par l'Association Sportive du Collège Anatole France ont ainsi reçu un vote positif du Conseil Municipal en date du 17 mars 2025, permettant aux élèves dudit collège de bénéficier de subventions pour financer trois voyages :

- 600 € accordés dans le cadre d'un voyage scolaire au ski,
- 400 € accordés dans le cadre d'un voyage sportif sur le thème de la glisse,
- 800 € accordés pour l'organisation d'un voyage culturel à Londres.



Consciente des bénéfices pédagogiques et éducatifs d'une telle initiative, la Ville souhaite ainsi soutenir financièrement ces différents projets afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de profiter d'un accès aux loisirs et aux activités sportifs et culturels.

INTERRUPTION DES TRAINS SUR LE RÉSEAU SNCF À PARTIR D'AVRIL



A partir d'avril, un nombre important de chantiers nécessiteront une interruption de circulation entre Paris et Versailles avec des suppressions de trains sur l'axe Paris/Rambouillet, en direction de Plaisir-Grignon et de Dreux entre Paris/Versailles, et une suppression à destination de Mantes entre Paris/Plaisir-Grignon.

Ces suppressions auront lieu les week-ends des 19-21 avril, 26-27 avril, 3-4 mai, 10-11 mai, 17-18 mai, 31 mai-1^{er} juin, 28-29 juin.

Comme cela a été le cas en 2024 lors d'interruptions analogues :

- La ligne U sera prolongée jusqu'à Rambouillet, avec 2 trains par heure à destination et au départ de La Défense, via Versailles-Chantiers.
- Entre Paris et Versailles-Chantiers, les voyageurs sont invités à utiliser la Ligne C ainsi que les itinéraires alternatifs en bus.

L'ensemble des canaux habituels d'information et de prise en charge des voyageurs seront activés pour ces périodes. Pour en savoir plus rendez-vous sur le blog des Lignes N et U meslignesnetu.transilien.com

NAISSANCES

ANDRIAMANAMBELO Niyazi
BENOTMANE Hanae
BOUBAKER Anna

COULIBALY Zeynab
DEBUT BOUVIER James
MARTINS FRANCISCO Lucas

MTIR Lyna
MUEL Polyeucte

RABESAHANINA Mihaja
TECHER Loan

MARIAGES

BALOURD Jémuël et DONATIEN Océane
BOASSIN Thierry et ADOU Kossua

ETCHEVERRY Pierre et HARLAUT Myriam
VANTORHOUDT Mickael et BASSET Bénédicte

DÉCÈS

BURILLO José
DOUBLET Jean-Michel

DUCHÊNE Jacqueline
PINAUD Pierre

ROUSSEL Jean -Yves

* Publication sur demande auprès du service Etat Civil

LE MAIRE VOUS RÉPOND

Offrir la possibilité à chacun de participer à la vie de la commune est une des priorités pour l'équipe municipale. Voilà pourquoi, si vous avez une question à poser, Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois, y répondra sur cette page !

Les beaux jours arrivent et de nombreux chiens ne sont parfois pas tenus en laisse dans le Parc de Diane ?



Le parc est en effet un lieu de détente où chacun doit se sentir en sécurité et libre de pouvoir s'y promener en toute sérénité, notamment les enfants. Afin de respecter le bien vivre ensemble auquel nous tenons aux Clayes-sous-Bois, des panneaux installés aux entrées du parc indiquent que les chiens doivent, de préférence, être tenus en laisse.

Cependant, **vous devez impérativement le tenir en laisse s'il présente un danger** pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. **Vous êtes également responsable des dommages** que ce dernier peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

A noter également, que balader votre animal de compagnie dans un parc ne vous dispense pas de ramasser ses déjections. **Le prix de la contravention pour cette infraction est fixé par arrêté municipal. Cette dernière s'élève à 68 € (conformément à l'article R633-6 du Code Pénal).**

Pour rappel, dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Cette question est liée aux règles de stationnement : pouvez-vous nous rappeler les consignes mises en place sur la ville ?

Nous avons demandé à la Police intercommunale d'accroître sa vigilance et de rappeler les règles quant aux stationnements anarchiques, notamment sur les trottoirs et sur la signalisation des véhicules ventouses. A noter que, dans le cadre du Code de la route, un stationnement est considéré comme gênant ou très gênant sur les trottoirs, dans une voie de bus, sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds, sur les passages piétons ou encore sur les voies vertes et pistes cyclables ainsi qu'aux endroits des bouches d'incendie.

En matière de bruit, il existe également des contrôles ?

En effet, vivre en bon voisinage passe par le respect de règles simples et dans le cas des particuliers, un arrêté préfectoral fixe les plages horaires où le bruit est toléré (usage d'appareils de bricolage ou de jardinage par exemple) :

De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les jours de semaine ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Lorsque le bruit est causé par des activités professionnelles, les plages horaires autorisées sont de 7h à 20h les jours ouvrables, et de 8h à 19h le samedi.

Aucune tolérance cependant le dimanche et les jours fériés !



Pour envoyer vos questions à Monsieur le Maire : communication@lesclayessousbois.fr

● Groupe majoritaire

Depuis plusieurs années, notre majorité municipale met en œuvre une gestion rigoureuse et dynamique des finances publiques et fait preuve d'anticipation à travers la programmation pluriannuelle d'investissements avec un seul objectif en tête : pouvoir constamment améliorer le quotidien de nos habitants malgré des contraintes économiques de plus en plus fortes.

Grâce à cette vision à long terme et à cette approche responsable, nous avons pu financer de belles réalisations, des projets structurants pour notre commune, qui contribuent au bien-être collectif et à la préservation, au développement de notre territoire, en évitant la tentation de dépenses inconsidérées.

- **Moderniser et créer des infrastructures publiques** : au rang des grands projets, citons notamment la nouvelle Halle du marché, le complexe tennis padel ou encore l'école Jean Jaurès.

Ces investissements permettent de garantir à nos enfants des conditions d'apprentissage optimales et à nos citoyens un cadre de vie agréable.

Et pour ce qui est des créations, comment ne pas citer la nouvelle Maison de santé pluriprofessionnelle que nous venons d'inaugurer ou encore la nouvelle place du marché et l'aménagement de la Sente Desnos.

- **Investir dans la sécurité et la tranquillité publique** : Des actions concrètes ont été menées pour renforcer la sécurité de nos rues et de nos quartiers, avec l'installation de caméras de vidéo protection, la création d'une police intercommunale et la mise en place de dispositifs de prévention efficaces qui nous ont valu de nous voir décerner en 2024 le label Ville prudente.

- **Agir pour la préservation des quartiers** : nous avons aussi su agir pour la protection de notre Centre bourg avec

la révision de notre PLU. Et grâce à des partenariats efficaces, les résidences de l'Avre dans le quartier Ouest vont être entièrement réhabilitées et le pôle Gare dans le quartier Nord a été entièrement réaménager pour une accessibilité optimisée au bénéfice des voyageurs.

Ce sont ces résultats concrets qui témoignent de l'efficacité d'une gestion publique sérieuse en veillant à ce que chaque euro soit utilisé de manière optimale pour nos citoyens.

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli, mais nous ne comptons pas nous arrêter là. La majorité municipale continue de travailler avec engagement pour le présent et pour l'avenir, pour que notre commune soit toujours plus accueillante et attractive.

Nous avons mis en place des fondations solides pour préparer les défis de demain.

L'équipe de la majorité municipale

● Groupe d'opposition « Un autre projet pour les Clayes-sous-Bois »

L'année 2025 marque une étape cruciale en France pour la santé mentale comme « Grande Cause Nationale ». Cette initiative portée par un Collectif de 25 associations, soutenue par l'Etat, reste une prise de conscience collective autour de l'importance de la santé mentale, entre bien-être psychologique, soins et rétablissement des troubles psychiques trop souvent invisibles, ou non diagnostiqués à temps.

Les enjeux sont immenses. Aujourd'hui, des millions de personnes en France (3%), sont directement ou indirectement touchées par des troubles psychologiques. Dépression, anxiété, burn-out ou encore troubles psychiques, du comportement alimentaire. La santé mentale est une réalité qui n'épargne aucun milieu social ni aucune tranche d'âge. Pourtant, les résistances, les dénis persistent,

freinant la prévention, l'accompagnement et l'accès aux soins.

Placer la santé mentale au cœur des priorités nationales en 2025 permet d'ouvrir un large débat public, d'informer et de sensibiliser. Cela incite à une meilleure reconnaissance des maladies mentales, favorise la formation des professionnels de santé et encourage des politiques publiques ambitieuses.

Dans ce contexte, nous demandons à ce que la mairie porte son attention sur le sujet et s'engage à participer à cette campagne de sensibilisation, d'actions auprès des Clétiens et Clétiennes, aidants familiaux, par (entre autres), un forum des aidants, la diffusion de films et/ou la réalisation d'expositions, des animations théâtres, dans nos écoles, centres de loisirs...

Sur un autre sujet, la mairie s'efforce depuis quelques mois de proposer une réflexion autour des sources d'énergie renouvelables (solaire, géothermie, éolien etc.), avec un certain nombre de projets. Nous ne pouvons qu'être en accord tant il est important de se mobiliser sur une feuille de route crédible dans le cadre du dérèglement climatique auquel nous faisons face. Il en va de notre sécurité à toutes et tous : environnementale, alimentaire, économique et sociale.

Ces thèmes étaient au cœur de notre programme, et nous souhaitons continuer à en discuter de manière constructive à l'occasion de rencontres avec les Clétiens et Clétiennes.

Dominique DUPUIS, Gérard LEVY, Marcile DAVID, Mathieu SEVAL

● Groupe d'opposition « Les Clayes-sous-Bois c'est vous »

Non transmise à la rédaction

AGENCE DES CLAYES

DEPUIS 1961

1 Ter, rue Maurice Jouet - Les-Clayes-Sous-Bois
01 34 62 32 05 - conseil@agencedesclayes.fr - www.agencedesclayes.fr



169 400 € * - LES CLAYES

T3 - 64 m² - Résidence la Vigneraie - Parking
privatif - 2 chambres - ascenseur - DPE D -
Ravalement déjà fait - Double vitrage

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard : entre 1 240 € et 1 730 €**
(Copro. 416 lots, charges 2 412 €/an tout compris : chauffage, eau chaude)



228 200 € * - LES CLAYES

T4 - 75 m² - Box - 3 chambres - ascenseur -
DPE D - lumineux - Ravalement déjà fait

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard : entre 770 € et 1 080 €** (Copro. 255 lots, charges 3440 €/an
tout compris : chauffage, eau froide, eau chaude)



235 000 € * - VILLEPREUX

Appt 2 pièces - 49 m² - Séjour sur terrasse et jardin
100 m² - normes PMR - DPE C - Appartement
en excellent état - cuisine équipée - dressing -
chambre (profession libérale possible)

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour
un usage standard entre 360 € à 520 €** (Copro. 120 lots,
charges 1965 €/an tout compris : chauffage, eau chaude, etc)



235 000 € * - VILLEPREUX

Appt 5/6 pièces - 104 m² en duplex ! - Séjour
34 m² - Balcon - 4 chambres - Cave - Parking
privatif - DPE F

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard : NC (Copro. 47 lots, charges 4115 €/an tout compris :
chauffage, eau chaude, etc.)



284 000 € * - VILLEPREUX

Appt 3 pièces - Résidence de standing -
2 Balcons - Parking double S/S - DPE D
Entée - séjour - cuisine (ouverte possible) -
séjour sur balcon 12 m² - 2 chambres

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard entre 1 030 € et 1 450 €** (Copro. 60 lots, charges 1965 €/an)



315 000 € * - VILLEPREUX

Maison 125 m² utiles + sous-sol total 45 m² (garage
triple) - 4 chambres - quartier recherché - DPE E

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard : entre 1 870 € et 2 580 €**



383 000 € * - LES CLAYES

Maison 5/6 pièces 148 m² - Séjour double -
4 chambres - S/S total - DPE F

Maison Individuelle - séjour double - véranda - 4 chambres -
sous-sol total. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie
pour un usage standard entre 4 600 € et 6 225 €**



430 000 € * - LES CLAYES

Maison individuelle 136 m² utiles - cuisine ouverte -
4 chambres dont suite parentale au RdC - 2 SdE -
2 WC - jardin clos - DPE E

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard : entre 2160 € et 3000 €**



439 000 € * - LES CLAYES

Maison au Parc de Diane de 119 m² - Jardin -
4 chambres dont 1 suite parentale - séjour
double 36 m² - Sous-sol - Garage double

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard : 2 880 € et 3 970 €**



499 000 € * - LES CLAYES

Maison 5/6 pièces - Séjour 37 m² - Véranda 20 m² -
S/S TOTAL - DPE D

Maison individuelle proche centre-ville - séjour double - véranda -
chambres - sous-sol total - terrain 456 m². Montant estimé des dépenses
annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1361 € et 1843 €**



548 900 € * - LES CLAYES

Maison individuelle 135 m² - Terrain environ 1000 m² -
5 chambres dont 2 plain-pied - séjour spacieux et
lumineux - Sous-sol - Grand garage indépendant

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard : entre 5 330 € et 7 260 €**. Logement à consommation
énergétique excessive : classe F.



820 000 € * - LES CLAYES

Maison séjour triple - 7 chambres dont 1 au
RdC - 3 SdE - 3 WC - sous-sol total - belles
prestations, terrain 800 m² - au calme - DPE B !

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard : entre 1 620 € et 2 630 €**

*Honoraires d'agence à la charge du vendeur **Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

SAMEDI 14 JUIN
A PARTIR DE 15H - PARC DE DIANE
ENTRÉE GRATUITE

LES **2025**
CLAYESCIBELS

MAGIC
SYSTEM

THE CROOK AND THE DYLAN'S

BACK IN THE PINK - LESTER & JAMISON - EPONYME

LESCLAYESSOUSBOIS.FR



FOOD TRUCKS

BUVETTE